Accompagné d'une foule nombreuse

Mohamed Tahar Fergani rejoint sa dernière demeure

- La voix cristalline du Rhummel
- Le maître de la «kamandja» n'est plus !

>> Pages 5, 6 & 14

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Samedi 10 décembre 2016 - 9 Rabie Al Awal - N° 1356 - Algérie : 10 DA / 1 €

Élections législatives

Tout se décidera aujourd'hui pour le FFS

>> Page 2

ANP

Gaïd Salah : «L'armée algérienne capable de faire face à n'importe quelle menace»

Photo : D.R. ©

>> Lire page 3

Réunion Opep-non Opep à Vienne

Objectif : rééquilibrer le marché pétrolier

>> Page 7

Éducation

La décision de réduire les vacances d'hiver répond à des critères universels

>> Page 5

Benguigui au magazine "Le Point" :

«En France, nous vivons avec le terrorisme, mais l'Algérie l'a géré seule»

>> Page 5

L'ECHO SPORTIF

Ligue des champions

Slimani, Mahrez, Ghoulam et Brahimi présents en 8es de finale

>> Page 23

En dépit des nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances 2017

La politique sociale de l'Etat maintenue et préservée

La décision du gouvernement de mettre en place des mécanismes nécessaires à la préservation des acquis sociaux et des produits subventionnés, traduit la volonté et la détermination de l'Etat à mieux prendre en charge les aspirations et les attentes de la population et ce, conformément aux orientations données en ce sens, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika...

>> Lire page 4

Ph : Lotfi Slimane ©

Fête nationale de la Tanzanie

Le président Bouteflika félicite son homologue tanzanien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue tanzanien, John Pombe Magufuli, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité d'élargir les relations d'amitié, de solidarité et de coopération aux différents domaines d'activité, au bénéficie mutuel des deux peuples. «La célébration par la République unie de Tanzanie de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations, auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité, pour le peuple tanzanien frère», écrit le président Bouteflika, dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour me féliciter de la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à les élargir aux différents domaines d'activité, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a-t-il souligné. «Je me réjouis de la convergence de nos vues sur les principales questions régionales et internationales et vous assure de mon attachement à la poursuite de nos efforts communs en faveur de la paix, la stabilité et le développement économique et social de notre continent», a ajouté président Bouteflika.

Lutte contre le terrorisme

Plusieurs abris pour terroristes détruits à Tizi-Ouzou, Béjaïa et Jijel

Trois abris pour terroristes ont été détruits jeudi, lors des opérations de recherche et de ratissage menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi-Ouzou et Béjaïa, indique le vendredi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche et de ratissage, des détachements de l'ANP ont détruit, le 8 décembre 2016 à Tizi-Ouzou (1e Région militaire) et Béjaïa (5e Région militaire), trois abris pour terroristes». «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, en coordination avec les éléments des Douanes algériennes, ont arrêté à Ouargla et Illizi (4e Région militaire), trois immigrants clandestins et ont saisi un lot de 1.716 unités de produits pyrotechniques», relève le MDN. «Des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé à El Oued, trois individus en possession de deux armes à feu de fabrication artisanale». Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont appréhendé dans la 6e Région miliaire, dans des opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezzam, «137 individus et ont saisi 8 détecteurs de métaux, 26 groupes électrogènes, 19 marteaux piqueurs, cinq véhicules tout-terrains, une motocyclette, 5.650 comprimés psychotropes et trois téléphones satellitaires». D'autres détachements de l'ANP, en coordination avec les éléments des Douanes algériennes «ont arrêté 3 narcotrafiquants, 277 kilogrammes de kif traité et trois véhicules à Tlemcen et Sidi Bel Abbès (2e Région militaire)». Au niveau de la 5e Région militaire, des éléments des Gardes-frontières «ont mis en échec à Souk Ahras, Tébessa et El Tarf, des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à 35.822 litres et ont saisi 3 véhicules». Quatre abris pour terroristes ont été détruits par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), mercredi à Jijel, lors d'une opération de recherche et de ratissage, dans le cadre de la lutte antiterroriste. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 07 décembre 2016 à Jijel (5e RM), quatre abris pour terroristes, comprenant des quantités de denrées alimentaires et des effets de couchage». Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Biskra et El-Oued (4e RM), une importante quantité de tabac s'élevant à 262 quintaux». D'autre part, des détachements de l'ANP «ont appréhendé au niveau de la 6e Région militaire dans des opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezzam, six contrebandiers en possession de 1.440 litres de carburant, trois détecteurs de métaux, un téléphone satellitaire et 13.868 comprimés psychotropes». De même, d'autres détachements «ont arrêté 39 immigrants clandestins de différentes nationalités à Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tamanrasset».

Alger

Une femme brûlée vive dans un incendie à Bordj El Kiffan

Une femme a été brûlée vive dans un incendie qui s'est déclaré jeudi, dans la commune de Bordj El Kiffan, au lieu dit Haouch Ouazane, a indiqué le chargé d'information à la Direction générale de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. Ce dernier a précisé, qu'une femme âgée de 37 ans a été brûlée vive dans un incendie qui s'est déclaré à 23h00 5mn dans un taudis au lieu dit Haouch Ouazane dans la commune de Bordj El Kiffan, ajoutant qu'un homme âgée de 57 ans a été grièvement blessé au visage et aux mains. Selon les déclarations du blessé qui a été évacué à l'hôpital de Douera, «une bougie est à l'origine de l'incendie», a indiqué le lieutenant Khaled Benkhalfallah. Les services de la Protection civile ont mobilisé deux voitures de pompier pour éteindre l'incendie et deux ambulances, pour transporter la victime à la morgue d'El Alia.

Elections législatives

Tout se décidera aujourd'hui pour le FFS

Le Front des forces socialistes (FFS) tranchera ce jour, à la question de sa participation ou non aux législatives 2017, lors de la session ordinaire de son conseil national, dont les travaux avaient débutés hier, sous la présidence du premier secrétaire national du parti, Abdelmalek Bouchafaa. Dans une déclaration à la presse avant l'ouverture des travaux, Bouchafaa a précisé, que la décision de la participation du parti ou non aux prochaines législatives sera tranchée, lors des travaux du conseil national qui porteront sur «la situation politique du pays». Concernant la situation interne du parti, notamment l'exclusion de Rachid Halet qui fait couler beaucoup d'encre, Bouchafaa a voulu rassurer les militants et sympathisants du parti. «Le FFS va bien», a-t-il soutenu avant d'ajouter que «les militants resteront fidèles aux principes fondateurs du parti définis par le regretté Hocine Aït Ahmed». Les travaux de la session du conseil national se déroulent à huis clos.

ONEC

Le directeur général demis de ses fonctions

La ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghebrit, a mis fin aux fonctions du directeur général de l'office national des examens et concours (ONEC), Mohamed Amine Mebrek. Cette décision a été publiée, dans le dernier journal officiel. Le scandale des fuites des épreuves de l'examen du baccalauréat 2016, serait la cause du limogeage de Mohamed Lamine Mebrek.

Mascara

Deux enfants périssent noyés dans un collecteur d'eau d'irrigation à Sig

Deux enfants ont péri noyés jeudi, dans un collecteur d'eau d'irrigation situé dans une ferme dans la commune de Sig (Mascara), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile. Les deux victimes, âgées de 11 et 12 ans, ont été trouvées noyés dans une ferme à Si Zeghloul (Sig) par des citoyens, qui ont aussitôt alerté les services de la Protection civile, a-t-on indiqué. Les éléments de la Projection civile ont repêché, les deux corps et les ont transférés à la morgue de l'hôpital de Sig. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête, sur les circonstances exactes de ce drame.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou
Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Bureau Tizi-Ouzou : Tours villa Zone ouest Immeuble Hargaz
Tél-Fax : 026 12 85 87

Anep
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

ANP

Gaïd Salah : «L'armée algérienne capable de faire face à n'importe quelle menace, quelle qu'en soit l'envergure et l'origine»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a rappelé, jeudi à Blida, les missions constitutionnelles de l'ANP, en tant qu' «armée républicaine» ayant pour «seul objectif de servir l'Algérie et uniquement l'Algérie», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Ph : D.R. ©

Lors d'une visite de travail et d'inspection à la 1e Région militaire, le chef d'état-major a prononcé une allocution d'orientation suivie, via la visioconférence, par les éléments des unités de la RM à travers laquelle il a «rappelé l'importance de cette rencontre qui coïncide avec le début de l'année d'instruction, de formation et de préparation 2016-2017, au regard de la grande importance qu'attache le Haut Commandement à la préparation au combat des forces armées», précise la même source. «L'ANP est une armée républicaine, fidèle au serment, à la ferme abnégation et dévouement, qui attache à ces valeurs leur véritable sens, et les imprègne dans les esprits et les âmes de ses éléments, au service de l'Algérie et uniquement l'Algérie, une armée cernant parfaitement ses responsabilités et prérogatives, qui adopte une stratégie à long terme, aux approches graduelles et rationnelles, aux objectifs profonds, aux repères clairs et à une vision perspicace», a-t-il souligné. Cette stratégie, a-t-il affirmé, «a prouvé son efficacité sur le terrain, car nous, au sein de l'ANP, privilégions l'acte à la parole, oui, nous privilégions l'acte à la parole, et nous sommes aujourd'hui, grâce à Allah le Tout-Puissant, et grâce à cette ligne droite de conduite, capables de sauvegarder notre Patrie et faire face à toute menace quelle qu'en soient l'ampleur et l'origine». «Dans ce contexte, j'ai déjà confirmé à plusieurs occasions que l'ANP digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) accomplit ses missions conformément à la Constitution et suivant les orientations de Son Excellence M. le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et demeurera à jamais, en accomplissant son devoir national, fidèle aux valeurs du serment prêté devant Dieu, devant le peuple et devant l'histoire». «C'est une conduite à perpétuelle conviction, qui puise, a-t-il affirmé, de l'esprit de Novembre, que ne saura appréhender le sens profond que ceux qui font partie de ces grands hommes n'ayant point omis qu'ils sont issus d'un pays ancestral» de grandes valeurs, et de principes immuables dénommé l'Algérie. «S'inspirant de cet ancrage historique et de ce pays glorieux, **l'ANP continue d'exercer inlassablement ses missions, faisant de la sécurisation de l'Algérie et de son peuple, et de la sauvegarde de sa stabilité, son indépendance et sa souveraineté nationale sa priorité**, dans un contexte régional caractérisé par des mutations et des évènements suscitant la méfiance», a rappelé le général Gaïd Salah. Le vice-ministre de la Défense nationale a assuré, également, que l'ANP «a misé, et le demeure toujours, sur l'unité du peuple algérien avec son armée, et c'est ce qui est démontré à travers le soutien et le rassemblement des fidèles fils du peuple algérien autour de leur armée, en accomplissant ses missions». «Telle est notre vision et tel est notre chemin pratique et approprié, qui a fait ses preuves sur le terrain, et que nous avons veillé à emprunter durant ces dernières années, en investissant et nous avions raison de le faire, durant l'accomplissement de notre mission au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN, dans ce que renferment les réserves de notre peuple conscient et enraciné, en terme d'abnégation et en dévouement envers l'Algérie», a-t-il ajouté. «Cette patrie, a-t-il souligné, qui a besoin des efforts de tous, des efforts basés sur l'unité du peuple avec son armée, l'entraide, la solidarité et le perpétuel engagement de servir l'Algérie et de préserver sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté nationale», a-t-il poursuivi. Pour le chef d'état-major, «c'est une noble responsabilité, autant que nous la jugeons du ressort de nos principales responsabilités, autant que nous la considérons fondamentalement le legs des martyrs, pour nous et pour tous les fidèles de l'Algérie, nécessitant sa perpétuelle préservation et sa sauvegarde». «Tel est le fondement du sens de citoyenneté, en soutenant et en se rassemblant autour de leur armée qui poursuit l'accomplissement de ses missions assignées, et dont elle a prêté serment devant Dieu de mener avec fidélité, abnégation et dévouement», a-t-il fait valoir. Gaïd Salah a réitéré, à cette occasion, « la gratitude et l'appréciation» du commandement et des personnels de l'ANP au **contenu du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé lors de la célébration du 62e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, et qui a salué «les sacrifices consentis des éléments des Forces armées»**. «En mon nom personnel et au nom de tous les éléments de l'ANP, j'ai le plaisir de réitérer toute notre gratitude et notre appréciation au contenu du message de Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, adressé au peuple algérien à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954», a affirmé Gaïd Salah. Il a rappelé qu'à travers ce message, le Président Bouteflika «a souligné que l'Algérie sait pouvoir compter sur les capacités, le professionnalisme et le patriotisme de l'ANP, digne héritière de l'ALN, ainsi que sur le potentiel et l'expérience de ses corps de sécurité, pour préserver l'intégrité du territoire et éradiquer les résidus du terrorisme de son sol, en rendant à cette occasion un hommage appuyé aux officiers, sous-officiers et djounoud de l'ANP, pour leur mobilisation et leurs sacrifices au service de la Patrie». La visite du chef d'état-major de l'ANP à la 1e Région militaire entre **dans le cadre de ses visites sur le terrain aux Régions militaires afin de «s'enquérir de la situation et de la disponibilité opérationnelle des unités et dans le cadre du renforcement du contact direct et permanent avec les personnels des Forces armées»**, précise le communiqué. «Après la cérémonie d'accueil et avoir récité la Fatiha sur l'âme du martyr le Colonel M'hamed Bougara, dont est baptisé du siège du commandement de la Région, le général de corps d'armée et en compagnie du général-major Habib Chentouf, commandant de la 1e Région militaire, a tenu une rencontre avec les cadres et personnels de la Région, en présence des représentants des différents corps de sécurité», ajoute la même source. Le général de corps d'armée a, par ailleurs, écouté les interventions des cadres et personnels de la Région, «qui ont toutes convergé vers leur immuable et éternel dévouement à l'ANP et à l'Algérie, et leur total engagement au sacrifice pour la sécurité et la stabilité du pays». Lors d'une seconde réunion, il a rencontré le commandement, l'état-major et les cadres de la RM, ainsi que les responsables des différents corps de sécurité, durant laquelle «il a suivi un exposé présenté par le chef d'état-major de la RM sur la situation sécuritaire globale du secteur de compétence, pour donner ensuite des instructions et des orientations générales mettant l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts pour assainir l'Algérie des résidus du terrorisme», indique le communiqué.

Toumi S. / Ag.

Edito

A propos du médicament-miracle

Par Ali-Bouacida Hamid

Cette affaire du médicament-miracle censé guérir du diabète, devrait être prise très au sérieux par les autorités locales ainsi que le corps médical. Parce que des malades pressés d'en finir avec cette pathologie chronique, ont carrément arrêté leurs traitements classiques, à base d'insuline notamment, pour ne consommer que cet élixir vanté à grands coups de publicité. Mal leur en prit, puisqu'ils sont déjà nombreux à avoir été hospitalisés et le ministre de la Santé, qui avait dans un premier temps complètement adoubé ce produit, revient sur sa décision et déclare que le produit en question est un «complément alimentaire» et non un remède. Il ne s'agit pas de juger de l'efficacité d'un médicament présenté comme un miracle, mais juste de dire avec quelle légèreté toute cette affaire de santé publique a été gérée. D'autant plus qu'il s'agit d'une pathologie dont souffrent de très nombreux Algériens alléchés par une solution qui les débarrasserait de ces contraintes lourdes de l'insuline à injecter. C'est que l'autorité sans doute pressée elle aussi de détenir enfin son «génie», son «Pasteur», s'est empressée de répandre l'information et, pis encore, de la cautionner. Mais quelques semaines plus tard, ce médicament à consonance empreinte de religiosité (littéralement la miséricorde de Dieu) pour mieux attirer le chaland, commence donc à montrer et ses limites et ses graves effets secondaires. Car selon le président de la Fédération des associations de diabétiques, des «centaines de malades se trouvent dans un état critique suite à la prise de ce produit et à l'arrêt de leur traitement (insuline et comprimés)», ajoutant que le malade a été victime de la promotion et donc d'une publicité mensongère. Voilà donc où nous en sommes! Dans des fanfaronnades présentées comme une découverte scientifique. Mais alors à quoi sert l'université au sein de laquelle il existe un Conseil scientifique, un comité de déontologie?

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

En dépit des nouvelles dispositions contenues dans la loi de Finances 2017

La politique sociale de l'Etat maintenue et préservée

La décision du gouvernement de mettre en place des mécanismes nécessaires à la préservation des acquis sociaux et des produits subventionnés, traduit la volonté et la détermination de l'Etat à mieux prendre en charge les aspirations et les attentes de la population et ce, conformément aux orientations données en ce sens, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

C'est dans ce sens que l'action du gouvernement doit intégrer les concertations nationales et locales requises, tirer les leçons des expériences passées et améliorer son impact sur le développement local, mais aussi sur le développement d'une économie productive et compétitive dans tous les secteurs. En vertu de cette nouvelle orientation, le gouvernement est appelé à prendre en considération les expériences de la mise en œuvre des plans précédents, en vue de réaliser une meilleure croissance économique et d'amorcer, ainsi le développement économique et social du pays. Le chef de l'Etat avait relevé que la bataille de l'emploi ne doit pas perdre de vue celle, tout aussi essentielle, liée à la compétitivité des entreprises. Il avait, dans ce cadre, indiqué que les deux batailles, qui doivent être menées simultanément, doivent être réalisées ensemble, précisant que le pacte national, économique et social de la croissance constitue le cadre privilégié à travers lequel il faudra mutualiser les efforts de tous les partenaires, pouvoirs publics, syndicats et patronats public et privé. L'objectif étant d'optimiser les chances afin d'être plus performants et par conséquent, éviter les compressions d'effectifs et pour lutter contre le sous-emploi et la précarité du travail. A ce propos, le programme du président de la République vise à bâtir une économie émergente avec pour enjeu principal, de donner un coup d'accélérateur au développement économique du pays et consolider sa base productive. Il s'agit, en fait, de traduire la volonté du chef de l'Etat d'aller de l'avant dans cette nouvelle approche de diversification de l'économie nationale, pour qu'elle soit totalement indépendante des hydrocarbures. C'est sur cette base que le gouvernement a fixé les grands axes qui conduisent son action, en vue de répondre aux attentes des citoyens et œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ainsi, les dispositions contenues dans la loi de Finances 2017 visent à rétablir les équilibres macro-économiques du pays et à hisser l'économie au rang des pays émergents. Le plafonnement des dépenses publiques pour la période 2017/2019 aux alentours de 6 800 milliards de dinars tend à préserver les dépenses d'investissement afin de garantir le plan de charges pour les entreprises pendant trois ans qui permettra la protection de l'emploi et la finalisation des projets en cours en attendant la concrétisation de projets influents sur la croissance économique, avait indiqué le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi. Après avoir souligné l'encadrement de la macroéconomie sur une période de trois ans (2017/2019), il a précisé que cette période était raisonnable pour réunir les données indispensables à l'établissement des estimations macro-économiques. Concernant les transferts sociaux, Baba Ammi a rappelé que le soutien de l'Etat sera maintenu jusqu'à la révision du régime d'aide généralisé, annonçant que le gouvernement s'apprêtait à examiner la question pour mieux cibler les personnes à faible revenu et assurer un maximum de justice. Les redevances du trésor sont estimées à 7 000 milliards de dinars dont 5 000 milliards de dinars sont des dettes des banques privées ruinées et 1 000 milliards de dinars des chèques sans provisions d'individus n'étant pas en mesure de rembourser. D'autre part, le ministre des Finances a annoncé que des mesures seront prises par les services des impôts pour lutter contre l'évasion fiscale et recouvrer les redevances du trésor conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et à l'article 106 de la loi de Finances 2017. Pour ce qui est des terres relevant des Domaines de l'Etat à caractère non agricole, Hadji Baba Ammi a relevé que le recours à ces assiettes foncières pour la création, l'aménagement et la gestion des régions d'activités et de zones industrielles visait à relancer l'investissement en permettant au secteur privé d'apporter sa contribution en raison du manque de la disponibilité foncière sur le marché. Les entreprises publiques ont, elles aussi, la possibilité de bénéficier de cette concession, selon le ministre. Il avait souligné que la politique de rationalisation des dépenses publiques stipulée par la loi de Finances 2017, n'influera ni sur la politique de soutien adoptée par l'Etat, ni sur les projets économiques et encore ni sur les salaires des travailleurs.

T. Benslimane

40e Congrès des chefs de police et de la sécurité arabes (Tunis)

Hamel : «L'Algérie est prête à contribuer avec les pays frères pour éradiquer le terrorisme»

Le Directeur général de la sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel a déclaré que l'Algérie «avait une expérience pionnière en matière de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, étant pleinement consciente que l'élimination des groupes terroristes n'est pas une chose aisée». S'exprimant en marge du 40e Congrès des chefs de police et de la sécurité arabes qui se tient en Tunisie, le Dgsn a déclaré que l'Algérie «restera prête comme à l'accoutumée à partager avec ses frères toutes les initiatives visant à lutter et à anéantir ce fléau (…) et elle ne ménagera aucun effort pour atteindre cet objectif». En vue de garantir une «lutte efficace», Abdelghani Hamel a insisté, sur «le développement et le renforcement des capacités des Etats à lutter contre la criminalité et le terrorisme et ce à travers une formation de qualité en faveur des éléments de la police et les doter des moyens et du matériel nécessaires pour mieux accomplir leurs missions dans le respect de la loi et des droits de l'homme». Et de rajouter «Les opérations de dissuasion sont insuffisantes, les causes idéologiques du terrorisme doivent impérativement être traitées», a-t-il soutenu, rappelant que «les évènements qu'a connus la région récemment ont démontré la dangerosité du terrorisme appuyé par des discours extrémistes ciblant les jeunes». «Cette conférence intervient dans une conjoncture sensible pour certains pays arabes, qui font face à de grands défis sécuritaires induisant de graves conséquences pour la plupart des pays de la région, notamment la recrudescence de l'extrémisme, du terrorisme et du crime organisé», a affirmé le premier responsable de la DGSN. Par ailleurs, le patron de la Police algérienne a mis l'accent sur «l'importance d'élargir la coopération, d'activer les mécanismes de coordination entre les services sécuritaires et de mettre en œuvre les stratégies adoptées par le Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI)».

Houda H.

Ph : Slimane Lotfi ©

Wakfs

Aïssa : «ceux qui font la promotion de la secte ahmadite en Algérie sont passibles de poursuite judiciaire»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a menacé de poursuivre en justice ceux qui font la promotion de la secte ahmadite en Algérie, assurant que les services de sécurité ne soient pas tolérants avec eux.

«Les services de sécurité ne seront pas tolérants avec les partisans d'expiation et de la fitna en Algérie… Tous ceux qui ont adopté le dogme ahmadite se sont repentis», a indiqué le ministre. Intervenant en marge d'une conférence scientifique sous le thème : «l'éducation spirituelle et son rôle dans la stabilité des patries», Mohamed Aïssa a déclaré, que «les services de son département œuvrent en étroite collaboration avec les services de sécurité pour contrecarrer les idées takfiries et destructrices en Algérie, ajoutant que notre pays a déployé des efforts dans les mosquées et à travers la presse en vue de défendre le référant religieux national».

«Les imams ont pris contact avec les victimes de l'Ahmadiyya, dont la majorité s'était repentie, revenue à la raison et au droit chemin.

Prochainement, des rencontres seront organisées entre les cadres du ministère et ceux qui sont impliqués dans cette affaire pour leur expliquer combien elle est dangereuse la pratique à laquelle ils se sont donnés, d'autant plus qu'elle risque d'entrainer un impact direct sur le référant religieux des Algériens », soutient-il. Pour ce qui est de la polémique née autour de la taxe de 2000 riyals imposée aux personnes souhaitant accomplir les rites du Hadj et de la Omra, le ministre a affiché un niet catégorique assurant n'«avoir pas reçu de correspondance de la part des autorités saoudiennes au sujet de l'annulation de la taxe de 2000 riyals», ajoutant que «le ministère du Hadj saoudien n'était pas responsable de la suppression de la taxe et nous avons informés nos partenaires saoudiens sur l'impact de cette mesure pour le pouvoir d'achat de nos pèlerins (Hadj/Omra)».

A.A.

Accompagné d'une foule nombreuse

Mohamed Taher Fergani rejoint sa dernière demeure

Le maître du malouf, Hadj Mohamed-Taher Fergani a été inhumé, hier, au cimetière central de Constantine en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal, du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi et d'une foule nombreuse composée d'officiels, d'artistes, d'anonymes et de proches du défunt. Au cours de l'oraison funèbre, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi est revenu, sur le parcours chargé de l'homme, symbole de toute une ville et qui a su donner à la musique savante toutes ses lettres de noblesse, dans un engagement exemplaire. Avec la mort du Cheikh, «l'Algérie a perdu un de ses grands artistes qui a consacré sa vie à préserver un art ancestral, le malouf, a souligné le ministre qui a loué les qualités humaines et artistiques de Mohamed-Tahar Fergani. Mohamed-Taher Fergani a consacré 70 ans de sa vie au service de l'identité culturelle et artistique du pays, a ajouté le ministre soulignant que le cheikh a su relier plusieurs générations. Mihoubi s'est également engagé à réaliser le dernier vœu du défunt, celui d'éditer ses mémoires comme une référence à l'histoire de la musique algérienne». Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a estimé, que l'Algérie perdait en Mohamed-Tahar Fergani «un monument de sa culture et de sa scène artistique». le souvenir de notre regretté restera vivace dans nos cœurs, ainsi que dans notre mémoire nationale à travers l'oeuvre monumentale qu'il laisse en héritage, mais aussi grâce aux dépositaires de son art parmi ses enfants et ses petits enfants et ses disciples qui conserveront précieusement le Malouf», a ajouté le président de la République.

Sucre et sel

Vers une limitation dans l'agroalimentaire

Une décision interministérielle pour la diminution des quantités de sucre, de sel et de gras dans les produits alimentaire sera présentée prochainement au conseil des ministres, pour son approbation a indiqué, aujourd'hui, le ministre de Commerce Bakhti Belaïb. Cette décision qui vise à instaurer un contrôle plus rigoureux sur les quantités des sucre, gras et sel entrera en vigueur dans les prochains mois a affirmé, le ministre du Commerce qui répondait à une question d'un membre du conseil de la nation, lors d'une séance plénière. Le décret exécutif «obligera les producteurs à mentionner les quantités des produits cités», dans l'étiquetage de leur production. Selon Belaïb, quatre départements ministériels se sont penché sur cette question importante pour la santé du consommateur, en plus de celui du commerce, le ministre de l'agriculture, de l'industrie et de la santé ont collaboré à leurs tours pour l'élaboration de ce dispositif. Pour rappel, le gouvernement a déjà réglementé par le décret exécutif, sur la quantité de sucre incluse dans le café moulu et qui doit passer de 5% à3%. Le nouveau texte interdit clairement la torréfaction du café vert avec du sucre ajouté et fixe sa teneur en eau ou en humidité à un taux inférieur à 12,5%. Ces nouveaux dispositifs interviennent après la révélation par quelques enquêtes d'un fort taux de sel, sucre dans certains produits à forte consommation à l'instar des boissons et autres produits sucrés ou salés. Selon certaines études l'Algérie est parmi les pays les plus consommateurs de sucre dans la région méditerranéenne. En effet, la décision de limitation de quantité de ces produits dans la production alimentaire et plus que jamais nécessaire si nous prenons en considération les conséquences sur la santé des citoyens qui ne cessent d'attraper des maladies a cause de leurs alimentation dossée en sel ou bien en sucre.

Benguigui au magazine le Point :

«En France, nous vivons avec le terrorisme, mais l'Algérie l'a géré seule»

La cinéaste française d'origine algérienne, Yamina Benguigui, a indiqué qu'en France, les Français vivent, depuis deux ans, avec le terrorisme, alors que l'Algérie l'a géré seule, attestant que la réconciliation dans ce pays est «réelle». «Maintenant, oui, nous vivons avec le terrorisme, mais l'Algérie l'a géré seule».

N'oublions pas que même Air France avait arrêté ses vols sur l'Algérie. Je peux vous dire qu'ici (en Algérie), la réconciliation est réelle. Quinze ans après, on est capable de se reparler, alors que toutes les familles ont été touchées par le terrorisme, a-t-elle expliqué dans une interview au magazine le Point, publiée hier, Benguigui, qui était ministre de la Francophonie, a souligné que «c'est dans le drame» qu'elle a vu «la pertinence de l'élite algérienne», ajoutant que la génération d'Algériens issue de l'immigration était restée «dans un temps, un temps qui s'est figé». «Nous étions comme fossilisés. L'immigration nous avait fossilisés. Même si nous n'avons pas eu le courage nécessaire, nous n'avions pas la parole pour faire fonctionner les choses. Nous vivions avec le vécu de la colonisation de nos parents et nos parents ne faisaient pas la différence entre le képi du policier et celui du facteur», a-t-elle expliqué, indiquant que «c'est par le film que, moi, j'ai tenté de prendre la parole. Et j'ai ainsi découvert un pays incroyable». «On avait une élite exceptionnelle dans tous les domaines, une élite formée, dynamique, travailleuse qui va vivre pendant dix ans le terrorisme comme jamais personne auparavant ne l'avait connu», a-t-elle ajouté, faisant remarquer que la diaspora algérienne en France reste liée «par le rêve migratoire de leurs parents». Yamina Benguigui, qui fait partie de la première génération d'enfants algériens nés en France, a rappelé que «nos parents sont venus en espérant un meilleur pour leur pays, ensuite notre première génération avait envie d'évoluer dans des métiers qui n'étaient pas ceux de nos parents (culture, cinéma, etc.), avec la possibilité de raconter notre mémoire», soulignant que la diaspora a évolué en France «dans des peurs», alors que l'élite algérienne avait évolué avec sa société. «Nous étions au départ cousins puis nous nous sommes éloignés», a-t-elle regretté, relevant qu'en France, «il y a une certaine élite franco-algérienne, dans l'industrie, le cinéma, la médecine. On a des enfants qui n'ont pas tous raté leur cursus scolaire, donc ça marche et on avance». Pour la réalisatrice des «Mémoires d'immigrés», produit par Canal+ en 1997, et vice-présidente de la Fondation

Energies pour l'Afrique, le rêve des Algériens est le continent africain. «Les Algériens sont attirés par ce continent et, pourtant, on leur dit que c'est toujours mieux d'aller vers les pays anglo-saxons», a-t-elle expliqué, rappelant que les premiers immigrés en France n'ont jamais connu la mobilité. «Ils ont fait le grand voyage de l'immigration, mais, finalement, ont été les moins mobiles. Donc, le but est de recréer cette mobilité avec une revalorisation de l'histoire», a-t-elle encore dit.

Ali B / Ag

Education

La décision de réduire les vacances d'hiver répond à des critères universels

Ph : Slimane Lotfi ©

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé aussi que la décision portant réduction des vacances d'hiver de 15 à 10 jours «répond à des critères internationaux». «Les vacances d'hiver n'ont pas été écourtées de manière anarchique, mais sur la base d'une étude comparative entre l'Algérie et d'autres pays afin d'adapter les vacances scolaires aux critères internationaux», a déclaré à la presse, Benghebrit en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation. Elle a annoncé le lancement au début janvier à Biskra, d'une stratégie nationale de traitement pédagogique qui a pour objectif «la maîtrise de la langue d'enseignement soit l'arabe et les matières de mathématiques et de français». A une question d'un membre du Conseil de la nation, sur les principaux partenaires sociaux consultés pour l'adaptation de l'application de la réforme de 2003, elle a indiqué, que «les portes du ministère de l'Education restent ouvertes à tous les avis fondés sur des données objectives». Elle a précisé à cet effet, que ce qu'entreprend actuellement le ministère tendait à «renforcer les acquis de cette réforme dans le cadre de la mise en exécution du programme, du président de la République, en prenant en charge deux questions à savoir les pratiques pédagogiques et la gouvernance». A cette occasion, Benghebrit a réitéré son engagement à «asseoir une consultation franche et permanente avec tous les intervenants en associant les professionnels et les partenaires à la réflexion lors des différentes rencontres». Elle a rappelé à ce propos, les deux conférences nationales d'évaluation de l'application de la réforme en 2014 et 2015, auxquelles avaient pris part plus de 1000 personnalités de la société civile et des membres de la famille éducative et les différents partenaires présents aux ateliers thématiques. Elle a expliqué en outre, que l'association de tous les acteurs visait essentiellement la mobilisation de tous et leur droit à être informés sur toutes les décisions et mesures à prendre. D'autre part, à une question sur le contenu de la convention signée avec le ministère français de l'Education, elle a souligné que la coopération avec les pays étrangers encadrait les échanges entre les pays en matière d'expérience, de formation et de recherche. Elle a estimé, que la coopération algéro-française dans le domaine de l'éducation était sous-tendue par un cadre référentiel à savoir un document cadre de partenariat entre les gouvernements algérien et français signé le 4 décembre 2007, la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération en date du 19 décembre 2012 et le programme d'action entre les ministères algérien et français de l'éducation conclu le 19 juin 2013. Par ailleurs, Benghebrit a relevé que toutes les opérations programmées au titre de la coopération bilatérale s'inscrivaient dans le cadre de la poursuite de l'application du programme d'action signé le 19 juin 2013 et qui comporte le développement de projets intégrés afférents aux questions pédagogiques importantes comme l'approche par compétences et l'évaluation de la formation. Elle a cité enfin, les améliorations apportées en 2014 et 2015 et qui ne touchent pas les axes comme la méthodologie, le développement des compétences professionnelles dans des domaines précis et la formation en direction des inspecteurs.

Asma H./ A.g.

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Décès de Mohamed Tahar Fergani

La voix cristalline du Rhummel

Il a rendu son dernier souffle loin de la ville des ponts qui l'a habité toute sa vie. Et qu'il a habitée lui aussi, car comment parler de Constantine sans parler d'El Hadj Mohamed Tahar Fergani, tant ils sont intimement liés comme dans le Rhummel finissent par s'enchevêtrer les ruisseaux qui descendent des montagnes.

Issu d'une vieille famille de patriciens versés dans la musique et la broderie, le jeune prodige montrera très vite d'excellentes capacités avec une voix hors du commun. Alors il s'initiera au violon à l'ombre de son père, lui-même musicien. Jusque ces années cinquante où il sortira son premier disque. Depuis, sa carrière sera jalonnée de chefs-d'œuvre, ceux-là qui se déclinent comme l'âme de Constantine, son histoire, ses tourments, ses espérances...

Quand on écoute la tragique histoire de Salah-Bey, la mythique épopée de Dhalma ou celle d'El Boughi, on se surprend à aimer ce genre musical que l'on dit accessible à une caste bien particulière et longtemps le malouf fut injustement attribué à la féodalité de la ville devenue plus tard la bourgeoisie. Ce qui est complètement faux puisque tous les habitants émargent au malouf quelle que soit leur rang social.

D'ailleurs, les vieux citadins ont leurs lieux de prédilection pour écouter Dhalma ou Salah Bey quand la tradition les invite à El Ghrab, vaste endroit niché au pied des gorges du Rhummel. Alors il à la voix chaude du chantre de se confondre avec le déferlement sourd de l'oued quand les pluies de décembre le déchainent. Pour le reste, les fins musicologues de la ville (il n'en manque pas) sont prêts à jurer que le chef d'œuvre Dhalma fait référence plus qu'à une femme, à cette ville mystique qui se dévoile pour mieux ensorceler, qui s'offre pour mieux emprisonner...C'est dire que cette cité unique au monde, bâtie sur un rocher, a par son relief des tendances à la magie.

On ne sort pas indemne d'avoir habité Constantine et ils sont nombreux à avoir déposé soit leurs armes, soit leur plume à ses pieds. De Kateb Yacine à Tahar Ouettar en passant par Malek Haddad et tous les autres illustres visiteurs qui ont laissé des plumes dans ce relief vertigineux.

Mohamed Tahar Fergani nous aura laissé sa voix empreint de nostalgie, de ces temps si lointains où les vestales allaient puiser l'eau cristalline du Rhummel. Cristalline comme la voix du maître.

A.B. Hamid

Sellal assiste à l'arrivée à Constantine de la dépouille de Mohamed Tahar Fergani

La dépouille mortelle, du maître du malouf, Mohamed Tahar Fergani, décédé mercredi à l'âge de 88 ans à Paris (France), est arrivée, hier à l'aéroport international de Constantine, Mohamed-Boudiaf. Étaient présents à l'aéroport de Constantine à l'accueil de la dépouille recouverte de l'emblème national et portée par les éléments de la Protection civile, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, la famille et les amis du défunt ainsi que les autorités locales. Le corps du défunt a été transféré à son domicile, au quartier de Sidi Mabrouk et placé au niveau de la maison de la culture Malek-Haddad où il lui été rendu un dernier hommage. La prière du mort a été accomplie à la mosquée Emir Abdelkader avant l'inhumation du défunt au cimetière central, situé au centre-ville de Constantine.

Produits pyrotechniques

Un Mawlid Ennabaoui sans pétards ?

Ils sont-là, ils sont de retour. Les produits pyrotechniques envahissent la Capitale et ses environs. En dépit de l'interdiction de leur vente en vertu d'une loi en vigueur, ces produits sont exposés, sans gêne aucune. Rien d'étonnant diront plusieurs vu que c'est l'approche du Mawlid El Ennaboui, toutefois les dangers que ces produits représentent doivent être mis en exergue et les consignes réitérées maintes fois afin que leur utilisation soit limitée. Au fil des années, l'obsession pour ces produits a connu du changement. Les petits pétards inoffensifs n'attisent plus. Les jeunes garçons préfèrent désormais, tout pyrotechnique à l'aspect dangereux. Plus la déflagration est forte plus le produit est fameux. Adieu aux petits pétards et «Ajax» de notre enfance, bonjour à la double bombe et les fusées explosives. Encore faut-il rappeler que ces produits sont désormais lancés dans les rues touchant personne et véhicule. Les services hospitaliers et de la Protection civile enregistrent chaque année une recrudescence du nombre des blessés. En 2015, six personnes ont été blessées suite à une mauvaise manipulation de pétards et quatre incendies ont été enregistrés. La même année, au niveau de la wilaya d'Oran, «46 personnes avaient été admises au Centre hospitalo-universitaire (CHUO), blessées suite à l'utilisation de pétards par elles-mêmes ou par des tiers». Outre, le danger physique qu'ils représentent, la vente des produits pyrotechniques est en effet, un marché juteux. L'intérêt porté à ce créneau a été motivé depuis longtemps par la facilité des gains. Longtemps écoulés à des prix symboliques, les produits pyrotechniques se vendent de nos jours pour des sommes frôlant l'aberration.

Renforcement du contrôle et des opérations de saisies

Au début du mois courant, plus de 350 000 unités de produits pyrotechniques, ont été saisies par les services de sûreté de la wilaya d'Alger. La quantité se constituait essentiellement de pétards, de feux d'artifice et de fumigènes. Ces saisies sont le résultat des enquêtes menées dans le cadre de la lutte contre la vente des produits pyrotechniques en milieu urbain, ayant ciblé cette fois-ci la Casbah, Bab El Oued et El Hamiz. Quelques jours plus tard, la brigade de Gendarmerie nationale d'El Hamiz (Dar El Beïda) a démantelé un réseau de commerce illicite de produits pyrotechniques et procédé à l'arrestation de cinq personnes prises en flagrant délit de transport de «1 265 765 unités de produits pyrotechniques». Les dangereux produits étaient cachés sous des cagettes de fruits et légumes pour distribution dans la commune de Bab El Oued. Cette quantité équivaut à une valeur de 9.109.760 DA, a précisé un communiqué de la brigade. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach. La même brigade informe que ce réseau a pu être démantelé grâce à un dispositif mis en place pour la surveillance du principal suspect. Si l'interdiction n'a pas su limiter la vente de ces produits, les pouvoirs publics se tournent vers les campagnes de sensibilisation. Une campagne nationale de sensibilisation contre l'usage des pétards a été initiée pour la semaine en cours par la Fédération algérienne des consommateurs (FAC). Le but de cette manifestation et d'exhorter les citoyens à «boycotter ces produits dangereux en perspective de la prochaine célébration du Mawlid Ennabaoui» en vue de «contribuer à la lutte contre le commerce illégal de ces produits qui causent nombre de dégâts corporels et matériels». Les atouts de cette campagne sont les supports de communication. Ces derniers sont utilisés en vue de mettre en exergue les dommages que peut causer de l'utilisation des pétards, dont «les brûlures aux yeux et en diverses parties du corps, des problèmes d'audition, des poussées d'hypertension artérielle, des troubles cardiaques, et le déclenchement d'incendies».

Zaki Hariz, président de cette organisation relève que la campagne s'adresse aussi, à juste titre, aux parents, car les «enfants et adolescents constituent la première population cible de cette opération de sensibilisation». La campagne menée sous le slogan «Pour un Mawlid Ennabaoui sans pétards», appelle tout autant à l'implication des imams pour mettre l'accent sur «les méfaits du gaspillage d'argent destiné à l'achat de ces produits dangereux tant pour les enfants que pour leur entourage». Plusieurs appels du genre sont réitérés chaque année. Espérons que pour cette fois-ci l'appel soit entendu et les consignes appliquées, car il en va de la sûreté de tous.

Amel Driss

Ooredoo

Hendrik Kasteel rencontre la presse

Poursuivant son «engagement» aux côtés de la presse algérienne, instauré depuis plusieurs années, Ooredoo confirme ce partenariat «solide» en organisant un dîner convivial, qui a réuni le Directeur général de l'opérateur et des représentants des médias nationaux. Hendrik Kasteel a tenu à cette occasion à saluer la «diversité» et la «richesse» du paysage médiatique algérien avec sa composante publique et privée, en mettant l'accent sur le «solide» partenariat qui lie Ooredoo à la presse nationale. Il a rappelé à ce propos les nombreuses initiatives entreprises par Ooredoo en direction des médias telles que le concours journalistique Média Star qui a célébré cette année 2016 sa dixième édition et les activités du Club de presse Ooredoo qui a organisé une soixantaine de formations au profit des professionnels du secteur de la communication. «Nous sommes conscients à Ooredoo de la richesse du paysage médiatique algérien qui constitue un atout considérable et une force majeure dans la vie publique. Cette force hisse les médias au rang de partenaire de choix avec lequel nous tenons à consolider continuellement nos liens dans un cadre de respect mutuel», a déclaré Kasteel qui a souligné «qu'au fil des années, Ooredoo a réussi à se positionner en tant qu'innovateur technologique en mettant le client au cœur de ses préoccupations et en lui apportant régulièrement des services à la pointe de la technologie et un réseau performant». Par ailleurs, le Directeur général est revenu sur le lancement des services 4G de Ooredoo qui ouvre des perspectives «prometteuses» pour l'émergence d'une industrie économique «numérique» algérienne et encourager un contenu «Made in Algeria». Saisissant l'opportunité de cette rencontre, le DG de l'opérateur a échangé avec les professionnels des médias sur les différentes questions relatives au secteur des télécommunications et est revenu, notamment sur la stratégie de développement de Ooredoo visant à insuffler une «nouvelle dynamique» à l'activité technologique et digitale de l'entreprise en réitérant la détermination de Ooredoo à renforcer son rôle d'acteur «engagé» dans le développement du secteur national des TIC.

Il à rappeler que Hendrik Kasteel, 46 ans, a été nommé Directeur Général de Ooredoo Algérie en septembre 2016. De nationalité néerlandaise et cumulant plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des télécommunications, il a exercé de hautes responsabilités dans plusieurs compagnies internationales à travers l'Europe. Il a débuté sa carrière au sein de Ben Netherlands BV, l'opérateur mobile qui a connu la plus grande croissance dans le marché néerlandais où il a occupé plusieurs postes de responsabilité. Avant de rejoindre Ooredoo, il a exercé de hautes fonctions au sein du leader allemand des télécoms, Deutsche Telekom, plus connu sous la marque « .T… ». Il a été Directeur général d'Euronet Communications BV, filiale de Deutsche Telekom, spécialisée dans la fourniture de services de téléphonie fixe, mobile et Internet. Kasteel a également exercé au sein de T-Mobile aux Pays Bas, en Autriche et en Croatie où il était membre du Comité exécutif et responsable du pôle Commercial et Marketing. Le DG d'Ooredoo est titulaire d'un MBA de l'IMD (Institut International de Gestion) de Lausanne (Suisse) et il est aussi diplômé de plusieurs grandes universités internationales. Polyglotte, il maîtrise, notamment le néerlandais, l'anglais, l'allemand et le français.

Abdellah M.

Réunion Opep-non Opep à Vienne

Objectif : rééquilibrer le marché pétrolier

Le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, prendra part à la réunion des ministres chargés de Pétrole des pays de l'Opep et non Opep qui se tient aujourd'hui à Vienne, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de sa réunion officielle tenue le 30 novembre dernier dans la capitale autrichienne, l'Opep avait décidé, conformément à l'accord d'Alger, de mettre en œuvre un nouvel objectif de production limité à 32,5 millions de barils par jour afin de diminuer le niveau des stocks et de rééquilibrer le marché pétrolier.

Ph : D.R. ©

Outre, cet accord qui entrera en vigueur le 1er janvier 2017, la conférence de l'Opep de novembre dernier a également décidé de créer un Comité de suivi de haut niveau composé de ministres de l'Energie de l'Algérie, du Koweït et du Venezuela pour suivre la mise en œuvre de cet accord, rappelle la même source. Par ailleurs, suite aux recommandations du Comité technique de haut niveau de l'Accord d'Alger, mis en place en septembre dernier, la Conférence de l'Opep a aussi convenu d'institutionnaliser un cadre de coopération entre l'Opep et les pays producteurs de pétrole non membres de l'Opep sur une base «régulière et durable», a indiqué le ministère de l'Energie. Cette conférence «a souligné l'importance de l'adhésion d'autres pays producteurs à l'accord», note-t-il. La Conférence de l'Opep a exprimé lors de sa dernière réunion à Vienne la «profonde gratitude» à l'Algérie ainsi qu'au ministre de l'Energie, N. Bouterfa, et à Mohamed Hamel, gouverneur de l'Algérie à l'Opep «pour leur contribution exceptionnelle à la mise en œuvre de l'Accord d'Alger», a souligné le communiqué.

Les prix du pétrole repartent en hausse

Les cours pétroliers ont terminé en nette hausse ce jeudi à New York, rebondissant après leur chute de la veille et avec une rencontre entre producteurs membres et non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en ligne de mire. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a gagné 1,07 dollar à 50,84 dollars sur le contrat pour livraison en janvier au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le cours du baril de Brent de la mer du Nord a pris 89 cents à 53,89 dollars sur le contrat pour livraison en février à l'Intercontinental Exchange (ICE). «Le marché est un peu étrange en ce moment», a jugé Mike Lynch de Strategic Energy and Economic Research. «L'humeur du pétrole s'est une nouvelle fois inversée, avec une poussée d'optimisme avant la réunion avec les pays non membres de l'Opep ce week-end» a continué Matt Smith de ClipperData dans une note. Après être parvenue à décider d'une réduction de sa propre production le 30 novembre, l'Opep s'attelle désormais à convaincre ses alliés de s'engager à leur tour à diminuer leur production de 600 000 barils par jour lors d'une réunion qui se tient aujourd'hui à Vienne. En cours de séance, «le pétrole s'est bien maintenu suite à des commentaires indiquant que (cette) réunion allait être repoussée... avant d'autres déclarations indiquant qu'elle allait avoir lieu», a indiqué Bill Baruch de iiTrader. Malgré le regain d'optimisme perceptible sur les cours, les analystes restaient toutefois prudents sur les chances de succès de ces discussions.

La Russie, d'accord !

«Une coopération plus poussée entre producteurs de pétrole semble peu probable d'après nous, puisque l'Opep et la Russie ont limité leurs moyens de pression en se mettant déjà d'accord sur leurs politiques», a estimé Tim Evans de Citi. La Russie, qui figure dans le trio de tête des producteurs mondiaux et ne fait pas partie de l'Opep, a indiqué être prête à supporter la moitié de l'effort demandé par le cartel pétrolier, soit une réduction de 300 000 barils par jour, mais pompe actuellement à des niveaux records. «Nous sommes sceptiques sur le fait que la Russie participe effectivement à la réduction de la production comme elle l'a promis», ont prévenu les experts de Commerzbank dans une note. Cela pourrait alors décourager le cartel de respecter leur réduction de 1,2 millions de barils par jour, ont-ils ajouté. Autre facteur mis en avant par les analystes de Commerzbank, les matières premières ont «le vent en poupe grâce des importations chinoises solides». «Après avoir baissé en octobre à cause d'un retournement du raffinage, les importations de pétrole brut ont augmenté en novembre de 840 000 barils par jour par rapport au mois précédent» en Chine, ont détaillé les experts de la banque Barclays dans une note.

Ali B.

Agriculture

Restructuration des SGP en quatre groupes

Les Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) du secteur de l'agriculture sont désormais restructurées en quatre groupes, a indiqué ce jeudi le ministre de l'Agriculture, de Développement rural et de la Pêche, Abdesslam Chelghoum, dans un entretien. Ainsi, la SGP Giplait a été transformé en «Groupe Lait et Giplait» et la SGP des productions animales (Proda) est devenue «Groupe Agro-logistique». Quant à la SGP Développement agricole (SGDA), elle a été scindée en deux groupes qui sont «Groupe Valorisation des produits agricoles» et «Groupe Génie rural». Sur ces quatre groupes, trois ont été installés ce jeudi par le ministre : «Lait et Giplait», «Agro-logistique» et «Valorisation des produits agricoles». Quant aux présidents désignés à la tête de ces groupes, il s'agit de Mouloud Harim pour le Groupe Lait et Giplait, de Mustapha Benhamidi pour le Groupe Valorisation des produits agricoles, et Djahid Abdelwahab Zefzaf pour le Groupe agro-logistique.

Coopération sécuritaire algéro-UE

Pedro Serrano : «L'Algérie, un partenaire privilégié»

L'Algérie est un partenaire «privilégié» de l'Union européenne (UE) sur le plan sécuritaire, a indiqué, jeudi à Bruxelles, le secrétaire général adjoint du service européen de l'action extérieure (SEAE), Pedro Serrano. «Nous avons le même voisinage et ce qui se passe en Afrique du Nord et au Sahel affecte directement les intérêts européens. L'Algérie est un partenaire «privilégié» de l'UE pour traiter de ces questions» sécuritaires, a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Un rapport de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE (PESC) adopté en octobre dernier par les chefs de la diplomatie des 28 Etats membres lors de leur réunion à Luxembourg, révèle que l'Algérie se positionne comme un «partenaire fiable» de l'UE dans le domaine énergétique, mais aussi sur le plan sécuritaire.

Nouvelles priorités

Ce rapport de la PESC, qui offre aux 28 pays membres de l'Union les moyens d'agir ensemble face aux grands défis mondiaux, souligne que «des négociations sur les nouvelles priorités du partenariat sont en cours» entre l'UE et l'Algérie. La stabilisation de la région sur les plans politique, économique et de la sécurité est au cœur de la politique de l'UE, est-il expliqué dans ce rapport qui confirme le lancement, par l'UE, d'une nouvelle phase de dialogue avec les pays du voisinage méridional visant à instaurer un partenariat «plus efficace» dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV) révisée.
Selon M. Serrano, les entretiens ont permis d'évoquer la situation en Libye, qui «intéresse grandement

l'Algérie comme l'UE» et seront poursuivis en fin de journée pour échanger les vues sur la situation au Sahel. «Nous avons tout un agenda de sécurité régionale commune, et même au niveau multilatéral encore plus vaste que nous menons en très bonne entente et dans le cadre du dialogue et de la coopération avec l'Algérie», a-t-il ajouté. Le secrétaire général adjoint du SEAE qui était accompagné du coordinateur de l'UE pour la lutte antiterroriste, Gilles de Kerchove a souligné, en outre, que l'Algérie et l'UE ont des intérêts communs en Afrique, «un partenaire essentiel» pour les Européens. Il a salué, par ailleurs, la contribution de l'Algérie au développement de l'Union africaine (UA) et le travail qu'elle accompli au sein de la Ligue des Etats arabes, deux autres «partenaires importants» pour l'UE. A. Messahel a présenté ce jeudi au Parlement européen, la stratégie de l'Algérie en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cette stratégie inscrite dans la durée est «porteuse d'une profonde dynamique de déradicalisation» et visait «la reconstitution du tissu social» et «le renforcement de la cohésion et de l'harmonie sociale», a expliqué le ministre lors d'une conférence sur le thème «Un Maghreb plus fort et plus uni : relever les défis communs».

CONDOLEANCES

Le Directeur Général de *L'Echo d'Algérie*, Meraou Tewfiq, le Directeur de la publication, le Rédacteur en Chef, ainsi que l'ensemble du personnel ont appris avec consternation le décès tragique de ***Djaïb Mohamed,*** suite à un malaise, cadre auprès de la wilaya déléguée de Hussein-Dey, lors du marathon de Djanet .
En ces douloureuses circonstances présentent à la famille du défunt leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur profonde sympathie.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons nous.

Tipasa

Vers la création de 7 nouvelles zones d'activités

Un projet de création de sept nouvelles zones d'activités, destinées à l'implantation d'investissements économiques dans la wilaya de Tipasa est en préparation, a annoncé le wali. «Les préparatifs de ce projet sont à un stade avancé», a ajouté Moussa Ghelai, lors d'une visite à la zone d'activités de Kediche à Sidi Amar, soulignant l'importance stratégique dévolue, à l'avenir, à ces zones d'activités, vu que la wilaya va abriter un port commercial à Hamdania. «Ce projet, gelé depuis 2013, a été relancé, suite à la levée de toutes les contraintes ayant entravé sa concrétisation, et se trouve actuellement au niveau de la commission ministérielle chargée de son adoption», a-t-il ajouté. Selon le wali, ces zones d'activités futures, prévues à Bou Ismaïl, Bouharoun, Sidi Rached, Merad, Hadjout, Damous, et Aïn Tagourait, sont destinées à l'implantation de dizaines de projets économiques, (notamment en agroalimentaire) non polluants. La wilaya de Tipasa compte, actuellement, 12 zones d'activités, dont six inexploitées, pour défaut d'aménagements, à Hatatba, Sidi Amar, Khemisti, Daouda, Tipasa et Gouraya. Le wali a insisté auprès de tous les partenaires concernés, afin de «redoubler d'efforts en vue de leur relance».

Mounir A.

Blida

Une campagne de tri sélectif des déchets à la cité Ben Boulaïd lancée bientôt

Une campagne de sensibilisation sur le tri sélectif des déchets sera lancée dimanche prochain à Blida, a-t-on appris, avant-hier, du chargé du suivi des EPIC Mitidja Nadhafa (collecte des déchets), Mitidja Inara (éclairage public) et Mitidja Hadaik (jardins publics et espaces verts).

Les trois EPIC ont assuré, en collaboration avec l'Agence nationale des déchets, une formation en matière de tri sélectif des déchets au profit de 20 jeunes femmes relevant d'associations et d'entreprises publiques, a signalé Mahfoudh Bouceka dans une déclaration à la presse. Il a fait savoir que ces femmes seront chargées, à partir de dimanche prochain, de «faire du porte à porte en vue de sensibiliser les femmes au foyer sur l'impératif tri des ordures» chez eux. La campagne de trois jours, sera lancée, dans sa première étape à partir de la cité Ben Boulaïd du centre ville de Blida (ex-Montpensier), sélectionnée comme cité modèle, dans l'attente de la généralisation de l'opération à toute la wilaya. Une fois la campagne d'information terminée, l'Agence nationale des déchets compte, à partir du 15 du mois courant, mettre à la disposition des habitants de la cité en question, tous les équipements nécessaires pour le tri des déchets, notamment des bacs à ordures appropriés pour chaque type de déchets (carton, journaux, plastique, entre autres) Parallèlement, une commission constituée de représentants de la direction de l'environnement de la wilaya sera chargée du suivi de l'opération sur le terrain. Selon Bouceka, le tri sélectif des déchets est bénéfique à plusieurs égards, d'abord en apportant du travail aux citoyens, puis des revenus supplémentaires aux communes, grâce à la vente des déchets triés, et enfin aux investisseurs en leur évitant d'importer certaines matières premières, qui seront rendues disponibles. Les établissements éducatifs du périmètre de la cité Ben Boulaïd, au même titre que les directions administratives locales (wilaya, daïra et communes) seront impliqués dans cette opération, au titre d'une campagne sous le signe «l'administration participe à la récupération». Des moyens appropriés seront offerts aux administrations pour ce faire, notamment une formation adéquate en matière de tri sélectif des déchets, au profit des femmes de ménage employées en leur sein. Cette campagne participe à l'ancrage d'une culture environnementale chez les citoyens, toutes catégories confondues, a indiqué le même responsable.

Arab M.

Aïn Defla

La ferme d'élevage de poisson du barrage de Harraza réceptionnée en 2017

La ferme d'élevage de poisson d'eau douce du barrage de Harraza relevant de la commune de Djellida (Aïn Defla) dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2014 sera réceptionnée au courant du deuxième semestre 2017, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Ce projet, qui permettra d'approvisionner les barrages de Aïn Defla et certains autres des wilaya-limitrophes en poissons, contribuera aux efforts visant à assurer la sécurité alimentaire, a précisé Samer Djillali au lendemain de la visite effectuée par le wali de Aïn Defla dans la daïra de Djellida chapeautant 3 communes. Une fois opérationnel, ce projet dont le coût s'élève à 310 millions de dinars, assurera une production annuelle de 5 tonnes de poissons, 50 tonnes d'aliments de poissons, ainsi que 10 millions d'alevins multi espèces, a souligné Samer.
L'aquaculture représente une «valeur ajoutée» aux activités agricoles, a-t-il soutenu, notant que les résidus de matières organiques aquacoles constituent une source de fertilisants dont l'impact est bénéfique pour les sols agricoles.
L'entrée en activité de cette ferme pilote permettra de créer le déclic escompté en matière d'incitation des investisseurs à se lancer dans ce créneau «créateur de richesses», a-t-il estimé, faisant remarquer qu'à la faveur de ses cinq barrages et de ses nombreuses retenues collinaires, Aïn Defla est à même de servir de «modèle» en matière de développement de l'aquaculture.

Au cours de sa visite dans la daïra de Djellida, le wali d'Aïn Defla, s'est d'abord rendu au chef-lieu de la commune de Djellida où il s'est enquis de la cadence d'exécution du projet de réalisation de 150 logements socio-locatifs. S'adressant aux responsables du secteur, il a mis en évidence l'importance que requièrent les sorties sur terrain des architectes afin de s'enquérir des conditions de réalisation des logements et des obstacles susceptibles d'en freiner le rythme. Au niveau d'une exploitation agricole privée située dans la même commune, le wali a écouté de manière attentive les difficultés rencontrées par son propriétaire, notamment en matière d'irrigation et d'électricité.
Tout en invitant le directeur des services agricoles (DSA) à accompagner cet agriculteur dans la concrétisation de ses projets, il a affirmé qu'Aïn Defla puise sa force de son agriculture à laquelle la priorité sera donnée en matière d'investissements. Après avoir rendu visite à la zouïa Sidi Belkacem relevant de la commune de Djemaâ Ouled Cheikh, le wali a inspecté la cantine scolaire de l'école primaire «Laâzali Mohmed' non encore fonctionnelle. Faisant remarquer que cette situation pénalise les élèves à plus d'un titre, il a donné des instructions fermes au P/APC afin de procéder à l'ouverture de cette cantine dans «les plus brefs délais».
Dans la commune de Bourached, le wali a, notamment rendu visite au marché de gros de fruits et légumes de la ville s'étalant sur 12,2 ha dont l'entrée en service est prévue pour le premier semestre de l'année 2017, selon les responsables du secteur. Quelques 480 000 tonnes de fruits et légumes transiteront annuellement par ce marché en sus d'un flux de véhicules estimé à 3 500 /jour, selon les explications du directeur de l'entreprise Magros chargée de la réalisation de ce marché. Mettant en exergue le caractère régional de ce marché dont l'influence dépasse Aïn Defla, Benyoucef a observé que cette structure commerciale de «premier plan» chamboulera toute la région à la faveur de la dynamique qu'elle créera.
Lors de sa rencontre avec des représentants de la société civile des trois communes visitées dont les préoccupations ont, notamment porté sur la santé, l'AEP, les routes et l'éducation, le wali de Aïn Defla a soutenu que l'Etat œuvrera à prendre en charge les volets à même d'améliorer les conditions de vie des citoyens de ces régions rurales.
S'adressant aux premiers responsables des communes en question, il les a invité à lancer des projets qui tiennent compte des spécificités de leurs régions respectives.

Sétif

900 foyers d'Oued El Bared raccordés au réseau de gaz

Pas moins de 900 foyers de la commune Oued El Bared (Sétif) ont été raccordés, avant-hier, au réseau de gaz naturel au cours d'une cérémonie présidée par les autorités de wilaya. La desserte de localité au relief accidenté a nécessité neuf mois de travaux engagés, au titre d'une opération ayant mobilisé 426 millions de dinars pour la construction d'un réseau de distribution de 50 km et un autre de transport de 8 km, a indiqué à l'occasion le directeur de l'énergie, Mohamed Meziani. Seuls 130 foyers de cette commune restent encore à raccorder, a précisé le même responsable qui a assuré que le taux de couverture de la wilaya par le réseau de distribution de gaz naturel atteindra 95% d'ici à la fin du mois de décembre courant.

CET Annaba

Mise en service du casier N°5

L'Etablissement public de wilaya de gestion des CET-Annaba (EPIC EPWG-CET) a procédé, ce week-end, à la mise en exploitation du 5e casier d'enfouissement des déchets au niveau du Centre d'enfouissement technique (CET) intercommunal Berka Zerga, relevant de la commune d'El Bouni, a-t-on appris de la Direction de l'environnement. D'une capacité totale de 300 000 m³, ce casier a été réalisé pour pallier la saturation des casiers existants. Aussi, et afin d'optimiser l'exploitation de ce nouveau casier, l'EPIC EPWG-CET a réorganisé les activités de récupération au niveau du CET par des conventions signées avec des récupérateurs agréés. D'ailleurs, une unité de récupération et de mise en balles du CET est déjà opérationnelle sur le site. La valorisation des déchets au niveau du CET est appelée à se développer, notamment par la mise en place du centre de tri, prévu dans le cadre du programme de mise à niveau du CET Berka Zerga. Pour rappel, le CET Berka Zerga reçoit les déchets ménagers et assimilés des quatre communes constituant le Grand Annaba (Annaba, El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar) représentant 80% de la population de la wilaya.

Constantine

Inauguration d'une nouvelle unité de production de ciment

Une nouvelle unité de production de ciment implantée dans la zone industrielle de Ben Badis, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Constantine, a été inaugurée ce jeudi par le chef de l'exécutif, Kamel Abbès.

D'une capacité de production de 300 000 tonnes de ciment annuellement, cette nouvelle unité industrielle, de statut privé et dont la réalisation a été lancée depuis 3 ans, a ouvert une trentaine de postes de travail et prévoit atteindre les 100 postes de travail au fur et à mesure de l'extension de ses activités. La nouvelle unité industrielle, spécialisée dans la production des mortiers et ciment colle, s'étend sur une surface de deux hectares, a-t-on souligné, avant de faire part d'un programme d'extension estimé au double de la surface mise en service. Forte d'un taux d'intégration de l'ordre de 95%, cette nouvelle usine de ciment, pour laquelle un investissement de 15 millions d'euro a été mobilisé, devra permettre la consolidation des objectifs tracés par le gouvernement visant atteindre une autosuffisance en matière de production du ciment d'ici à 2018. Sur place, le wali a réitéré l'engagement de son administration à accompagner et encourager les différents projets d'investissement dans la wilaya à travers, notamment «une célérité administrative et la disponibilité du foncier industriel». Dans ce sens, le chef de l'exécutif a indiqué que la wilaya dispose de quatre parcs industriels et onze zones d'activités, en plus des petits espaces dédiés à l'investissement qui seront créés dans le cadre de la nouvelle instruction, incitant les élus locaux à œuvrer à mettre à la disposition des investisseurs des assiettes foncières qui seront réservées pour les projets d'investissement. Aussitôt le wali a appelé «à libérer les initiatives individuelles et collectives pour hisser le niveau de l'investissement aux ambitions tracées par les pouvoirs publics». La zone industrielle de Ben Badis s'étend sur une surface de 447 ha avec un projet d'extension de 152 ha, a-t-on indiqué sur place, précisant que 80 unités de production dans diverses spécialités industrielles sont domiciliées dans cette zone industrielle. Des orientations ont été données sur place par le wali afin de procéder à un montage financier à l'effet de réaliser plusieurs opérations de mise à niveau de cette zone industrielle, notamment en matière de raccordement au réseau de gaz naturel.

M. El Hadi

Batna

Réception de 6 000 logements publics locatifs

Un total de 6 000 logements publics locatifs (LPL) a été réceptionné dans la wilaya de Batna, a-t-on appris auprès du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Chérif Letrache. La distribution de ce quota d'habitations est tributaire du parachèvement des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux réseaux divers dont les chantiers avancent à un rythme jugé «appréciable», a précisé le même responsable. Pas moins de 992 clés de logements publics locatifs ont été remises à leurs bénéficiaires depuis le début de l'année 2016, dans plusieurs communes de Seggana, de Fesdis, de Maâfa, de M'doukel et d'Aïn Yagout, selon le même responsable. Vingt clés de logements du même segment ont été attribuées à leurs bénéficiaires ce mercredi dans la commune d'Ouled Aouf dont huit habitations réalisées au village Mouliya, lors d'une cérémonie présidée par le wali Mohamed Salamani, en marge d'une visite de travail et d'inspection aux communes des daïras d'Azil Abdelkader et d'Aïn Touta. Le chef de l'exécutif a récemment rassuré les potentiels bénéficiaires de ce type du logement que des efforts sont actuellement consentis pour l'achèvement de l'opération d'aménagement extérieur et de raccordement aux réseaux divers de l'ensemble des habitations finalisées, ajoutant qu'une enquête profonde sera entamée par les services concernés et devra précéder à l'opération de l'octroi de ces logements.
L'année 2017 sera «l'année de l'habitat par excellence dans la capitale des Aurès» a encore ajouté le chef de l'exécutif.

El Tarf

Le DG des Douanes rassemble les opérateurs économiques

En visite de travail dans la wilaya d'El Tarf Kaddour Bentahar, DG des Douanes, a déclaré devant les opérateurs économiques, réunis dans la salle de l'APW, que l'institution qu'il dirige est résolument tournée vers ses partenaires, en l'occurrence les entreprises, qu'elles soient étatiques ou privées, pour les accompagner dans leurs démarches, leur accorder l'attention voulue.
En ce sens, des amendements ont été introduits, comme les dix chiffres, et autres mesures dans le seul but de booster les exportations hors hydrocarbures. Pour leur part, les opérateurs d'El Tarf et d'autres venus des wilayas relevant de la Direction régionale des Douanes de Annaba, ont soulevé des problèmes liés à la logistique, les retards d'Air Algérie au niveau d'Alger dans l'acheminement de certains produits comme les médicaments, le rayon douanier dans les communes frontalières et autres aléas liés à l'exportation, comme les taxes sur certains produits. Le DG a rassuré les opérateurs sur la volonté des pouvoirs publics d'alléger la liste soumise aux autorisations relevant du rayon douanier et d'autres mesures qui vont inciter les opérateurs à intensifier les produits destinés à l'exportation. Auparavant, le DG, accompagné par les autorités locales, a inauguré le nouveau siège de l'Inspection des services de la douane ainsi que le célibatorium, des acquis pour le personnel de cette institution qui occupait jusque-là un édifice vétuste à El Kala datant de l'époque coloniale.
Le DG a insisté sur les recouvrements qu'il faut achever avant le 31 mars et s'agissant des accords avec l'Union européenne et la Zone arabe et leurs incidences sur l'économie nationale, Kaddour Bentahar a fait savoir que dans tout accord, il y a du positif et du négatif qu'il faut par la suite rectifier et corriger.

Tissemsilt

Ouverture du premier parc d'attractions et de loisirs

Le parc d'attractions et de loisirs de la ville de Tissemsilt, premier du genre dans la wilaya, vient d'ouvrir ses portes, a-t-on appris, des responsables de cette structure de divertissement. Ce parc, réalisé dans le cadre de l'investissement privé, s'étend sur une surface de trois hectares. Il a nécessité une enveloppe financière de 700 millions de dinars, selon Mahfoudh Khodja, directeur général adjoint de la société Family Shop, initiatrice du projet. Cet espace propose divers jeux pour enfants, des aires de repos pour familles, des espaces verts, un restaurant et des cafétérias entre autres. La structure, implantée à proximité de la RN 14, a permis de créer à ce jour 300 emplois permanents. Ses jeux attractifs fonctionnent suivant les normes en vigueur dans le monde.
Le responsable a rappelé que des essais techniques des installations ont été effectués, en collaboration des services de la wilaya, en juin dernier. Quelque 1 500 enfants ont profité des jeux et espaces de détente. Ce parc se trouve au niveau du même site du grand centre commercial, réalisé par la société Family shop à Tissemsilt.

Mascara

Remise des clés de 70 logements sociaux locatifs à El Keurt

Les clés de 70 logements sociaux locatifs dans la commune d'El Keurt (wilaya de Mascara) ont été remis, ce jeudi, à leurs bénéficiaires, a-t-on constaté. Plusieurs des bénéficiaires ont exprimé leur immense joie d'avoir un nouveau logement contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie.
Le wali de Mascara, Salah El Affani a souligné, lors de la cérémonie de remise des clés, que cette opération s'inscrit dans le cadre du respect des engagements de l'Etat envers les couches démunies de la société, signalant que ces logements disposent de locaux commerciaux et autres commodités dont des établissements scolaires.
Le président d'APC d'El Keurt, Youcef Senoussi a indiqué qu'avec l'attribution de ce lot de logements sociaux, la commune a achevé et distribué son programme de 200 logements. Cette collectivité a bénéficié, entre 2013 et 2014, de 100 aides à l'habitat rural.

Chlef

Le projet de la femme productrice sera généralisé à l'ensemble des wilayas à partir de 2017

Le projet de la femme productrice sera généralisé à partir de 2017 à l'ensemble des wilayas du pays, a indiqué ce jeudi à Chlef la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer.

«Ce projet, lancé en 2014, a eu du succès dans 12 wilayas, c'est pourquoi nous comptons le généraliser au reste du pays à partir de 2017", a précisé Mme Meslem dans une déclaration à, en marge d'une journée d'études sur le «Rôle de la famille productrice dans la dynamique de développement». Selon la ministre, le projet de la femme productrice «offre aux familles une opportunité de s'impliquer dans l'acte de développement». Ainsi, a-t-elle relevé, une famille a revenu modeste issue de zones rurales, du Sud ou des Hauts-Plateaux «peut, grâce à ce projet, évoluer et se transformer d'une famille assistée à une famille participant à la création de la richesse et à l'amélioration de ses conditions de vie, à travers la création de petites unités productrices.» Les familles, inscrites au titre de ce projet, bénéficient, à travers le Fond national de solidarité, de subventions financières (non remboursables) allant de 10.000 à 50.000 DA. Les premiers chiffres relatifs à cette opération font état, à ce jour, de 695 familles bénéficiaires, opérvant dans divers domaines, agricole et artisanal, (aviculture, apiculture, élevage bovin, cuniculture, couture et poterie), a indiqué Mounia Meslem. En dépit du succès rencontré par ce projet, la ministre a relevé certains problèmes rencontrés sur le terrain, liés aux spécificités de certaines régions rurales du pays qui, a-t-elle dit, «n'admettent pas encore l'idée du travail de la femme», outre, l'absence d'espaces pour la commercialisation des produits générés par les femmes productrices. Elle a fait part, à ce propos, d'un programme, en préparation, au niveau de son ministère, qui propose la création de marchés hebdomadaires au niveau des différentes régions du pays, en vue de permettre aux familles, inscrites au titre du projet en question, de faire la promotion de leurs produits. A noter que le projet est destiné à des familles sans revenus ou à revenu modeste, au même titre qu'il profite à des familles dotées de qualification et compétences avérées.
Les willayas bénéficiaires, à ce jour, de cette opération sont Adrar, Chlef, Laghouat, Tiaret, Saïda, Skikda, Constantine, Médéa, Mostaganem, Bordj Bou-Arréridj et Mila. Par ailleurs, M. Meslem a réitéré la détermination du gouvernement à préserver les acquis socio-économiques des catégories vulnérables de la société en dépit de la crise économique actuelle, signalant que des instructions, dans ce sens, ont été données par le président de la République. Outre, la présentation des expériences réalisées à Saïda et Chlef, au titre de ce projet de femme productrice, la manifestation a donné lieu à la distribution de chèques bancaires à des femmes bénéficiaires de crédits Angem. Une exposition de produits artisanaux réalisés par des familles bénéficiaires du projet, a été également visitée par la ministre à la Maison de la Culture de Chlef.

Saïdi H.

Protection Civile

Exercice de simulation d'un accident entre un bus et un camion de transport de carburants à Aïn El Turk

Un exercice simulant une collision entre un bus et un camion de transport de carburants, suivi d'un incendie, a été effectué ce jeudi par les éléments de la Protection civile, à hauteur de Bomo-plage, dans la daïra d'Aïn El Turk (Oran). Cette manœuvre ordinaire, conduite par un staff d'officiers, de médecins et de pompiers relevant de plusieurs unités de la wilaya, a été exécutée pour tester les capacités des équipes d'intervention dans ce genre de sinistres, a indiqué, le chargé de la communication de ce corps d'intervention et de secours, le lieutenant Mahieddine Benthabet.
L'officier a ajouté que cette opération vise à jauger également le degré de maîtrise des opérations d'extinction des flammes et d'évacuation des blessés par les éléments de la Protection civile en pareils accidents.
Le scénario de cet exercice qualifié de «réussi», consiste en une collision entre un bus de transport en commun et un camion-citerne de transport de carburant qui venait en sens inverse avant qu'il ne prenne feu. Dans ce même scénario, un véhicule léger qui était derrière le bus a été endommagé lors de l'accident car son conducteur n'avait pas respecté la distance de sécurité, a ajouté la même source. Le bilan de cet accident tragique fait état de 15 victimes dont certaines gravement brûlées tandis que d'autres étaient bloquées à l'intérieur du bus avant d'être évacuées vers les établissements hospitaliers les plus proches. Une manœuvre similaire a été également simulée ce jeudi, à l'entrée de Boutlélis. Selon le lieutenant Benthabet, la Direction de wilaya de la Protection civile prévoit l'organisation, ce samedi, de journées Portes ouvertes dédiées aux «gestes qui sauvent» au niveau de l'unité principale d'Oran ainsi que celles d'Akid Lotfi et Aïn El Turk.

L.K.

Oran

L'incubateur de projets de l'INTTIC inauguré début 2017

L'incubateur de projets dans le domaine des TIC, installé à l'Institut national des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication (INTTIC) d'Oran sera inauguré «au plus tard début 2017», a-t-on appris du directeur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Cet incubateur, mis en place en collaboration avec l'Agence nationale de promotion des Parcs technologiques (ANPT), sera le cadre idoine pour les étudiants pour mettre sur pied leurs projets innovants en matière de TIC, les concrétiser et, de ce fait, faire profiter l'économie nationale, a indiqué à Rachid Nourine. «Nous avons lancé un appel à projets pour l'ensemble des étudiants intéressés, aussi bien dans notre institut que dans les autres universités de la région le bénéfice sera national», a-t-il souligné. Une commission s'attellera sur l'étude des différentes propositions de projets et leurs impacts sur les plans socio-économiques. Les projets retenus traiteront essentiellement des TIC, des télécommunications et des systèmes d'information. Ils seront incubés dans cette enceinte et financés. «L'installation de ces porteurs de projets illustre parfaitement une volonté de réunir toutes les conditions à même de favoriser l'émergence d'une société algérienne de l'information où les TIC seront mises à profit pour une vie meilleure», a ajouté le même responsable.
Cet incubateur a été créé suite la signature, le 4 avril 2016, d'une convention entre l'INTTIC et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), qui financera les projets développés dans ce cadre.

Lehouari K.

Illizi

Quatre périmètres agricoles créés en 2016 dans la wilaya déléguée de Djanet

Quatre périmètres agricoles ont été créés durant l'année 2016 dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), dans le cadre de la mise en valeur agricole, avec un total de 282 bénéficiaires, a-t-on appris auprès de la Direction déléguée des services agricoles. Ces périmètres, couvrant une superficie globale de 390 hectares et entrant dans le cadre de la mise en valeur par l'accession à la propriété foncière agricole, englobent 237 parcelles agricoles sur le territoire de la commune de Bordj El Haouas et 45 autres dans celle de Djanet, a indiqué le directeur délégué des services agricoles, Ayoub Akoud. Plusieurs opérations ont été inscrites au profit de ces périmètres, à l'instar de l'ouverture des voies d'accès, l'électrification rurale et le forage des puits d'irrigation et dont les travaux devront être lancés une fois finalisées les procédures administratives afférentes, a-t-il jouté. Ces projets sont appelés à contribuer à l'impulsion de l'activité agricole et de là, la dynamique économique dans la région qui recèle un grand potentiel agricole, en plus de générer des emplois, a estimé le même responsable. Les services agricoles et dans la perspective de sensibiliser le citoyen sur l'intérêt de l'investissement dans le secteur agricole pour construire une économie alternative hors hydrocarbures, organisent des portes ouvertes et des sessions de formation en direction des agriculteurs. Des émissions sont également animées sur les ondes de la radio locale sur le développement des activités agricoles.

Béchar

Ould Ali inaugure plusieurs infrastructures sportives et de jeunes à travers toute la wilaya

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a affirmé, à Béchar, que le renforcement de cette wilaya en cadres techniques sportifs est l'une des préoccupations de son secteur qui ne lésinera pas sur les moyens pour pallier les insuffisances constatées dans ce domaines dans cette région du Sud-Ouest du pays.

«Nous allons contribuer en étroite coordination avec l'ensemble des fédérations et ligues nationales spécialisées pour le renforcement de l'encadrement de l'ensemble des disciplines sportives dans cette wilaya et ce par l'intensification des formations au profit du personnel technique, anciens que nouveaux, dans l'unique but du développement et de la promotion de l'ensemble des disciplines sportives, dans cette wilaya qui dispose de réelles potentialités», a précisé Ould Ali, lors de sa visite au chantier de réalisation d'une piscine semi-olympique couverte au chef-lieu de la commune de Kenadza (18 km au Sud-Ouest de Béchar). «**Notre objectif est de former des cadres à tous les échelons des technologies sportives pour permettre un meilleur encadrement** des différentes écoles et équipes locales dans différents sports et ce avec la contribution et la coopération des instances sportives nationales», a-t-il souligné à cette occasion. La piscine semi-olympique, dont a bénéficié la commune de Kenadza et qui accuse un taux de réalisation de 75 pour cent sera ouverte aux activités de la natation dès le premier trimestre 2017, ont indiqué les responsables de l'entreprise réalisatrice. Cette infrastructure qui a nécessité une enveloppe financière de plus de 120 millions de dinars pour sa concrétisation sera un pôle de la pratique sportive de la natation, de même qu'un espace de loisirs pour les jeunes de cette collectivité, selon les responsables locaux du secteur de la jeunesse et des sports. Au chef-lieu de la daïra frontalière de Lahmar (35 km au Nord-Ouest de Béchar), le ministre a visité, un complexe sportif de proximité (CSP), réalisé avec un montant de 100 millions de dinars au titre du programme sectoriel au profit de cette localité pour la prise en charge des préoccupations des sportifs et des jeunes de cette région. Au niveau de cette structure sportive, dont le stade de football est doté d'un gazon synthétique de la cinquième génération, Ould Ali a pris connaissance des travaux devant être réalisés pour cette infrastructure à savoir les gradins de plus de 1000 places et une piste d'athlétisme lesquels doivent être concrétisés au cours de l'année 2017, selon les mêmes responsables locaux.

A Béchar, le ministre de la Jeunesse et des Sports, où il a donné le coup d'envoi au stade «Ennasr» de la 4e édition de la finale de la coupe d'Algérie inter-quartier «Soukane Abderrahmane» à laquelle prennent part les équipes de Béchar, Boumerdès, Tindouf, Ouargla, Oum El Bouaghi, Aïn Temouchent, Mostaganem, Djelfa, Guelma. Cette compétition qui se poursuivra jusqu'au 9 du mois courant, a été marquée par la participation à ses différents tours éliminatoires de quelque 70 000 jeunes athlètes des différents quartiers des wilayas du pays, a fait savoir le ministre, qui a mis en exergue le succès de cette compétition auprès des jeunes. Toujours à Béchar, Ould Ali a procédé, en compagnie des autorités locales à l'ouverture officielle de deux salles sportives spécialisées, l'une dans la gymnastique et trampoline qui regroupe 120 jeunes athlètes, dont 60 filles âgés entre 5 a 10 ans et l'autre dans la boxe et qui totalise 300 adhérant dont les filles, en intégrant toutes les catégories. Le ministre a également visité le chantier de réalisation d'une piscine olympique (50 mètres de longueur et 25 de largeur) qui sera livrée au premier trimestre 2017 et qui passe pour être unique en son genre à travers le Sud-Ouest du pays. Une enveloppe financière de 593 millions est dédiée à sa concrétisation et à ses équipements dans le but de développer et promouvoir la pratique de la natation de haut niveau. Auparavant Ould Ali s'est rendu au chef-lieu de la commune de la frontalière de Béni-Ounif (100 km au Nord de Béchar), où il a procédé à l'ouverture officielle d'une auberge de jeunes de 50 lits, réalisée avec un coût de 54 millions de dinars, pour achever sa visite de travail dans la wilaya de Béchar par une rencontre avec les responsables locaux de son secteur.

Ali O.

Ghardaïa

Les pluies accueillies avec ferveur par les agriculteurs et éleveurs

Les pluies qui se sont abattues mercredi et jeudi, se poursuivent actuellement sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa et les zones avoisinantes vont reprendre espoir aux agriculteurs et éleveurs de la région. Ces pluies douces qui ont arrosées la wilaya de Ghardaïa ont d'abord humecté le sol sec avant qu'une pluie drue se déverse sur la région qui a connue une saison estivale caniculaire et une saison automnale sèche, selon les services météorologiques locaux.

Accompagnées d'une baisse de température, elles ont été accueillies avec satisfaction et soulagement par les agriculteurs et les éleveurs qui scrutaient le ciel en attendant une pluie salvatrice, pour assurer la survie de l'agriculture oasienne menacées par la sécheresse. Ces pluies assez marquées, selon les services de la station météorologique de Ghardaïa, ont concerné l'ensemble des régions de Ghardaïa et d'El Menia plus au Sud, avec un volume de précipitations estimé à plus de 12 mm entre 6 heures et 13 heures uniquement dans la zone région d'El Menia et plus de 7 mm dans d'autres communes de la wilaya de Ghardaïa. Ces précipitations ont un impact positif sur les cultures, les plantations, les parcours et les ressources en eau, a indiqué El Hadj Cheikh agriculteur à Métlili avec une pointe de soulagement, tout en espérant le développement des truffes dans les hamadas de la région. «On attendait avec impatience ces pluies afin qu'elles alimentent les nappes superficielles et les puits dans la région qui ont été sensiblement affectés par un déficit important en eau», a expliqué le même agriculteur. Sans la pluie, les nappes et les puits s'assèchent ce qui engendre une menace sur l'agriculture et l'élevage de bétail dans la région, a estimé, de son côté, Ami Bakir, agriculteur à la tête d'une exploitation familiale à El Atteuf. «La situation était très préoccupante», avec des baisses de la piézométrie dans plusieurs périmètres agricoles, qui affectent sensiblement les rendements des récoltes, signale-t-il, en ajoutant que l'inquiétude a touché même les éleveurs qui constatent amèrement la raréfaction de la nappe fourragère. La région de Ghardaïa ont connu une fluviométrie importante à la suite de ces précipitations, entrainant des érosions et charriant des cailloux et autres objets. Contactés à ce sujet, les services de la protection civile n'ont fait état d'aucun dégât pour l'instant. Pour de nombreux citoyens, ces pluies tombent à point pour nettoyer les rues et ruelles piteuses de la vallée du M'zab, pour d'autres elles font naître l'espoir et augurent d'une bonne saison agricole et d'une bonne récolte des truffes très prisées dans la région.

Hadj M.

Ouargla

Plus de 400 agriculteurs risquent une annulation de leur titre de concession

Au moins 446 agriculteurs dans la wilaya de Ouargla risquent une annulation de leur titre de concession pour ne pas avoir lancé leurs projets et entamé leurs travaux, a-t-on appris jeudi, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Ces agriculteurs avaient obtenu depuis plus d'une année des parcelles de terres de superficies allant de 10 à 1000 hectares pour y concrétiser des projets agricoles, mais n'ont à ce jour pas lancé leurs activités, s'exposant dès lors au risque de se voir retirer les terrains qui leurs ont été attribués pour les réaffecter à d'autres investisseurs faisant montre de plus de sérieux, a-t-on précisé. Une commission de la wilaya chargée d'assainir le dossier du foncier agricole a été mise en place en 2015 et regroupe les représentants des directions des Services agricoles, des Ressources en eau et des Domaines de l'Etat, ainsi que ceux de la Chambre de l'agriculture, de l'office national des terres agricoles et de l'Union générale des paysans algériens, selon la même source.

Les travaux de cette commission, qui se sont poursuivis à la fin du mois de Novembre dernier, ont donné lieu au recensement de 555 cas auxquels des mises en demeure ont été notifiées, en plus de la tenue de rencontre avec les investisseurs concernés pour cerner les éventuelles contraintes entravant le lancement de leurs projets, avant de procéder à l'annulation de leurs titres de concession.

De ce nombre, 109 investisseurs seulement ont entamé leurs travaux, a-t-on fait savoir à la DSA. De 2011 à la fin du mois de Novembre dernier, 690 titres de concession, des superficies de plus de 10 hectares, ont été remis à des investisseurs désireux de développer des activités agricoles, ont rappelé les mêmes services.

L'ECHO D'ALGERIE

Super Mario Run débarque sur mobile

Le célèbre plombier Super Mario arrive sur smartphone le 15 décembre prochain. Ce sera le premier jeu vidéo consacré au plus grand héros de Nintendo disponible sur mobile. Il sera disponible à partir du 15 décembre dans 151 pays et proposera trois modes de jeu, dont le «Tour du monde», composés de 24 niveaux répartis dans six mondes. Niveau gameplay, les joueurs ne seront pas perdus. Dans le mode principal, «Tour du monde», Mario court tout seul le long de niveaux horizontaux, tandis que le joueur doit le faire sauter d'une pression sur l'écran du smartphone. Objectif : récupérer les drapeaux qui se trouvent au terme de chaque niveau en ayant amassé un maximum de pièces sur la route. Le mode «Kingdom» permettra au joueur de se lancer dans la reconstruction du royaume Champignon, détruit par un autre héros récurrent de la franchise: Bowser. Et là, inutile de sortir le portefeuille, à l'inverse des jeux du type Candy Crush. Les pièces récoltées par le plombier permettent ainsi d'acheter des éléments à intégrer à votre espace de construction. Pour attirer les habitants dans le royaume Champignon, direction le troisième mode : Défis Road. Ce mode vous fera défier d'autres joueurs dans un concours de pirouettes. L'application Super Mario Run sera vendue 9,99 euros, tout compris, sur iPhone et iPad.
Un choix qui va à contre-courant de la tendance des jeux gratuits type Candy Crush ou Clash of clans, qui prévoient, eux, des achats optionnels.

Le rachat de LinkedIn par Microsoft validé, mais sous condition

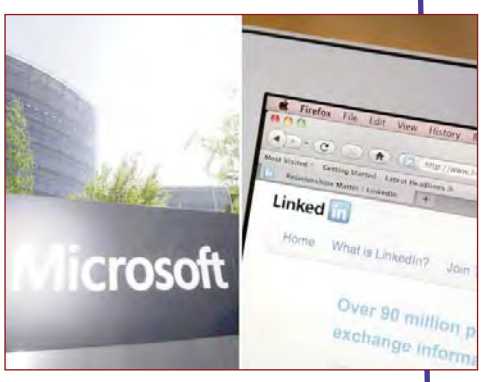

La Commission européenne a validé mardi, sous condition, le rachat du réseau social pour professionnels LinkedIn par le géant de l'informatique Microsoft, une opération de 26,2 milliards de dollars annoncée en juin. Avec cet aval, Microsoft «a maintenant obtenu toutes les approbations réglementaires nécessaires pour achever l'opération», qui sera conclue «dans les prochains jours», s'est réjouie dans un communiqué la multinationale américaine. Cette dernière s'est engagée à «veiller à ce que les fabricants et les distributeurs de PC soient libres de ne pas installer LinkedIn sous Windows» ou d'autoriser sa désinstallation «si les fabricants et les distributeurs décident de l'installer d'office», a détaillé la Commission.
Le groupe informatique a également promis de permettre aux «réseaux sociaux professionnels concurrents (de LinkedIn) de maintenir les niveaux actuels d'interopérabilité avec la gamme des produits de Microsoft Office». Enfin, il continuera à autoriser ces mêmes concurrents à accéder à Microsoft Graph, une interface destinée aux concepteurs de logiciels, qui permet «sous réserve de l'accord de l'utilisateur», d'accéder «aux données stockées dans le nuage de Microsoft, telles que contacts, informations relatives au calendrier, courriels». Créé en 2003, LinkedIn, qui revendique 433 millions de membres dans le monde, s'est imposé dans le domaine du réseau social pour professionnels où s'échangent informations sur les carrières, les mutations, les intérêts, ainsi que des offres d'emplois. Le PDG de Microsoft, Satya Nadella, avait expliqué en juin, lors de l'annonce du rachat, que le but de l'opération était de créer des synergies, notamment avec Microsoft 365, le logiciel du groupe dans le domaine de l'informatique dématérialisée (cloud), avec lequel il cherche à faire concurrence à Google. Cette acquisition est la plus grosse pour le groupe fondé par Bill Gates depuis que Nadella en a pris la direction début 2014. LinkedIn, installé à Mountain View, dans la Silicon Valley, comme Google, emploie près de 10 000 personnes.
Le groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 milliards de dollars pour une perte nette de 166 millions de dollars.

Sony a vendu 50 millions de PS4

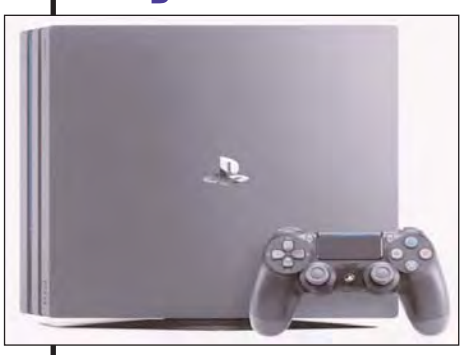

Le 4 décembre 2016, voilà une date que Sony pourra marquer d'une croix blanche. Ce jour-là, le groupe japonais a franchi la barre des 50 millions de PS4 vendues dans le monde. Lancée en 2013, la console de jeux n'en finit pas de séduire les amateurs. Bientôt épaulée par une version «Pro», elle sera suivie par la PS5, qui espère rencontrer le même succès. En avril dernier, Sony avait déjà annoncé que sa console PS4 avait franchi le cap des 40 millions d'unités vendues. Pas mal pour une console sortie depuis trois ans tout juste. Ce 4 décembre, elle s'est donc offert un nouveau palier avec 50 millions d'exemplaires vendus dans le monde. Reste que la PS4 est encore loin de battre les records de ses grandes sœurs: la PS1 avait en effet atteint les 100 millions de ventes et la PS2 avait dépassé les 150 millions… contre 90 millions «seulement» pour la PS3. Par ailleurs, depuis sa sortie, la PS4 a généré l'achat de près de 370 millions de jeux.

Les ventes de l'Apple watch en chute

Selon l'analyste Ming-Chi Kuo de KGI Securities, les ventes de l'Apple Watch devraient être moroses cette année. Les montres connectées peinent à séduire et Apple subit aussi cette déconvenue. L'analyste est formel et estime que les ventes de Watch pourraient se fixer entre 8,5 et 9 millions d'unités en 2016, contre 10,4 millions en 2015. Les modèles haut de gamme et notamment en céramique devraient quant à eux s'écouler, mais le luxe est un marché bien différent où les codes ne sont pas les mêmes. Au final, Apple ferait grise mine à cause des faibles résultats de sa toquantes, et devrait enregistrer une baisse de 15-25 %, par rapport à l'année passée. Responsable de ce déclin, toujours pas de killer app qui la rendrait indispensable, on repassera sur le manque d'autonomie et une expérience utilisateur imposant au joujou de dépendre totalement de l'iPhone.

Après le désastre du Note 7, Samsung prépare un Galaxy S8 innovant

«Une de nos missions les plus importante est d'offrir la meilleure qualité possible. Récemment, nous avons failli à cette promesse. Nous en sommes sincèrement désolés», s'est excusé Samsung en octobre. Le prochain smartphone de Samsung, prévu pour le mois de mars, devrait avoir un écran très large et se débarrasser de son bouton d'accueil. Difficile pour Samsung de faire oublier 2016. Après une année marquée par les problèmes à répétition concernant le Galaxy Note 7, un smartphone qui était censé rivaliser avec l'iPhone 7, le fabricant sud-coréen espère retrouver le succès en 2017, avec de nouveaux appareils. Il prépare actuellement la sortie du Galaxy S8, d'après Bloomberg Businessweek qui cite des sources proches du dossier, mais anonymes. Le smartphone devrait

être doté de plusieurs innovations inédites pour un smartphone Samsung.
Par exemple, son écran prendra toute la surface de l'appareil, presque sans bordures. Samsung n'est pas le premier fabricant à tenter de supprimer les bordures de son smartphone. En octobre, le chinois Xiaomi a présenté un téléphone presque invisible, c'est-à-dire à l'écran occupant toute la surface de l'appareil, le Mi MIX.
L'iPhone 8, attendu l'année prochaine, pourrait lui aussi prendre cette direction avec un dos et une façade en verre, d'après l'analyste Ming-Chi Kuo, de KGI Securities. Samsung a une carte à jouer dans ce domaine. Le fabricant sud-coréen fut le pionner des écrans aux bords incurvés, avec sa série Galaxy Edge.
Autre innovation, le Galaxy S8 ne disposera pas d'un bouton d'accueil, comme c'est actuellement le cas pour les autres smartphones de la marque. Il sera remplacé par un bouton tactile, que l'on pourra presser sur la partie inférieure de l'écran. L'iPhone 8 pourrait être doté d'une fonction similaire. Apple a déjà modifié le bouton d'accueil avec l'iPhone 7, sorti en septembre, passant du mécanique au tactile.
Le Samsung Galaxy S8 doit en théorie sortir au mois de mars. Sa sortie pourrait néanmoins être décalée en avril, pour cause de tests de sécurité renforcés. Samsung ne veut pas revivre un désastre comme celui qui a touché le Note 7. Censé être son smartphone star de 2016, l'appareil a subi de graves problèmes au niveau de sa batterie, provoquant parfois son explosion. Samsung a d'abord tenté de minimiser l'affaire, puis a fini par rappeler des millions de téléphones. Les ventes du Note 7 ont été définitivement stoppées en octobre. Ce fiasco pourrait coûter jusqu'à 6 milliards de dollars à l'entreprise, d'après les estimations de Bloomberg Businessweek.

Des champignons hallucinogènes pour réduire l'anxiété des patients cancéreux

Deux études scientifiques ont montré qu'une substance hallucinogène contenue dans certains champignons permettait aux patients atteintes d'un cancer d'améliorer leur qualité de vie et de réduire l'angoisse et le stress liés à la maladie.

Combinée à un soutien psychologique, cette méthode serait efficace «pendant des mois» d'après les résultats de deux études américaines publiées dans la revue spécialisée Journal of Psychopharmacology. La première étude, menée au centre médical Langone de l'université de New York, a sondé les réactions de 29 cancéreux en fin de vie à l'injection d'une dose de psilocybine, une substance illicite issue de champignons hallucinogènes. L'évaluation était basée sur des critères cliniques de l'anxiété et de la dépression. Résultat : 80% des patients se sont très vite sentis soulagés et moins stressés et ce pendant plus de six mois. Agées de 22 à 75 ans, les personnes du panel test souffraient de cancers avancés et avaient été diagnostiquées d'une détresse psychologique grave liée à leur maladie incurable. Suite au traitement expérimental, la majorité d'entre eux a affirmé avoir plus d'énergie, un meilleur moral et de meilleures relations familiales et professionnelles. En raison de la dose légère administrée, aucun effet secondaire sérieux n'a été observé. Une deuxième étude effectuée sur 51 patients à la faculté de médecine Johns Hopkins dans le Maryland a permis de constater des résultats similaires.

Le paludisme existait déjà sous l'Empire romain

Des chercheurs ont trouvé des traces d'ADN mitochondrial provenant du parasite Plasmodium, responsable du paludisme, sur des squelettes datant de la Rome antique. La maladie transmise par des moustiques est toujours un fléau dans le monde, 2000 ans plus tard. Le paludisme est une maladie infectieuse grave et souvent mortelle, transmise par des moustiques et dont l'agent est un parasite du genre Plasmodium. Il cause environ 450 000 décès chaque année dans le monde, en majorité des enfants de moins de cinq ans. Plasmodium falciparum est la principale espèce responsable de cette maladie en Afrique subsaharienne et cause le plus grand nombre de décès liés au paludisme dans le monde. Des sources historiques attestent de la présence de la maladie durant l'Empire romain, en Italie : des écrits décrivent des fièvres qui ressemblent au paludisme, mais ces sources ne permettent pas de dire quelle espèce de parasite était présente. Cette question peut être désormais résolue grâce aux techniques actuelles d'étude de l'ADN ancien. Des chercheurs du muséum Luigi Pigorini de Rome et de l'université de Sydney ont donc étudié des dents (premières et secondes molaires) de 58 adultes et 10 enfants provenant de trois cimetières italiens. Les chercheurs ont extrait de minuscules fragments d'ADN de la pulpe dentaire des dents pour isoler et purifier l'ADN provenant d'espèces de Plasmodium qui infectent l'Homme. Il est compliqué de trouver de l'ADN utilisable car le parasite vit dans le sang et des organes comme le foie et la rate qui se décomposent au fil du temps. Les chercheurs sont tout de même parvenus à reconstituer plus de la moitié du génome mitochondrial de Plasmodium falciparum grâce à deux individus de Velia et de Vagnari. Cette analyse de restes humains confirme la présence du paludisme pendant l'Empire romain entre le 1er et le 3e siècle. Ces résultats soulèvent la question de l'importance du parasite et de l'ampleur de ce fléau dans l'Italie sous l'Empire romain. Pour Hendrik Poinar, un des auteurs de cette recherche, le paludisme était probablement un pathogène historiquement important qui aurait causé de nombreux décès dans la Rome antique.

Le zona, maladie virale, mais non contagieuse

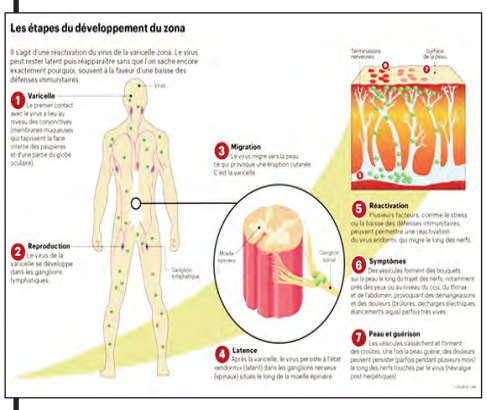

Cette question semble légitime dans la mesure où le zona est dû à un virus très contagieux, le virus de la varicelle. Pourtant, non, le zona ne se transmet pas d'une personne à une autre. En revanche, attention de ne pas attraper la varicelle au contact d'une personne qui fait une crise de zona. Le zona est dû à une réactivation du virus de la varicelle. Le zona se caractérise par une éruption cutanée douloureuse entraînant des brûlures et des démangeaisons. Cette manifestation siège souvent sur un côté du torse ou du dos. Le zona touche majoritairement des personnes âgées de plus de 50 ans, avec une nette augmentation de la fréquence du zona avec l'âge. Toutes les personnes atteintes d'un zona ont un point commun, celui-ci d'avoir eu la varicelle. En effet, le zona est dû à une réactivation du virus de la varicelle. Il faut savoir qu'après avoir contracté la varicelle, la plupart des virus sont éliminés sauf quelques-uns qui restent latents dans les ganglions. Probablement à l'occasion d'une baisse des défenses immunitaires, ceux-ci peuvent se réactiver et provoquer un zona. C'est ainsi que 20% des personnes ayant eu la varicelle développent un zona à un moment de leur vie. Par contre, le zona n'est pas contagieux. Il n'est pas possible de développer un zona après avoir été en contact avec une personne atteinte. En revanche, dans certaines conditions, une personne en contact avec un sujet atteint d'un zona peut développer la varicelle. Toute personne atteinte d'une crise de zona doit donc éviter les personnes à risque : très jeunes enfants, femmes enceintes et sujets immunodéprimés.

Les Implants contraceptifs de Bayer seraient à l'origine d'effets secondaires handicapants

Deux femmes veulent déposer plainte contre le laboratoire qui fabrique l'implant contraceptif Essure, révèle vendredi Le Parisien. Elles dénoncent des effets secondaires handicapants. Environ 120 000 femmes ont eu recours à une contraception définitive grâce à l'implant Essure fabriqué par le laboratoire pharmaceutique Bayer, explique vendredi Le Parisien. Mais cet implant, une alternative à la ligature des trompes pour les femmes qui ne veulent plus avoir d'enfant, provoquerait, selon des témoignages, de douloureux effets secondaires. Placés par voies naturelles dans chaque trompe, cet implant a pour vocation de les boucher et donc d'empêcher les spermatozoïdes d'atteindre les ovules. Mais les effets secondaires pour certaines femmes sont très handicapants. Toutes affirment souffrir de douleurs abdominales, de perte de poids importants, de troubles musculaires voire de dépressions sévères. Deux femmes prévoient de lancer vendredi une action en justice contre le laboratoire Bayer. L'avocat Charles Joseph-Oudin, qui est aussi celui du scandale Médiator, étudie 28 autres dossiers. Contacté par Le Parisien, le laboratoire Bayer affirme que «depuis 2002, la sécurité et l'efficacité de la méthode ont été confirmées par plus d'une décennie de recherches scientifiques» et précise que «comme pour toute procédure médicale, des effets secondaires peuvent apparaître : il s'agit principalement de crampes, de nausées, de vomissements, de vertiges, d'étourdissements et de saignements. Des douleurs dorsales, abdominales ou pendant les rapports peuvent survenir». «S'agissant de l'information des patientes, les documents d'information sont élaborés en étroite collaboration avec les autorités de santé», complète le laboratoire.

Une seule poignée de noix par jour permet de tenir à l'écart les maladies chroniques

Des chercheurs révèlent ainsi qu'une seule poignée de noix permet de tenir à l'écart les maladies chroniques. La santé passe par l'assiette, preuve en est s'il le fallait avec la noix. Et pour cause, le cocktail des nutriments contenu dans le fruit sec a bien des vertus. Croquer dans quelques noix, chaque par jour permettrait ainsi de prévenir de nombreuses maladies, dont les maladies du cœur, les cancers, les maladies respiratoires ou le diabète. C'est en tout cas ce qui ressort d'une méta-analyse britannique. Et au vu du nombre de données analysées, 819 000 y ont personnes ont participé, les résultats publiés dans la revue BMC Medicine laissent peu de place à la remise en question. Pour arriver à ce constat, les chercheurs de l'Imperial College de Londres (Royaume-Uni) et de la Norweigian University of science and Technology (Norvège) ont passé au crible plus de 29 études analysant les effets des noix, mais aussi des noisettes et des cacahuètes, sur les maladies. Plus précisément, près de 12 000 volontaires ont été touchés par une maladie coronarienne, 9000 par un accident vasculaire cérébral, 18 000 par une maladie cardiovasculaire ou un cancer. En tout, environ 85 000 personnes sont décédées.

Les résultats sont éloquents, 20 grammes de fruits à coque permettraient de réduire de 30% le risque de maladies coronariennes, de 15% le cancer, de 40% le diabète et de moitié le risque de souffrir d'une maladie respiratoire. Comment les chercheurs expliquent de tels bénéfices ? «Les noix sont riches en fibres, en magnésium et en acides gras polyinsaturés, différents nutriments bénéfiques pour réduire le taux de mauvais cholestérol (LDL) et donc les maladies cardiovasculaires», détaillent les chercheurs.

Une précédente étude méricaine menée sur des souris démontrait aussi que les noix étaient un allié anti-cancer, particulièrement pour prévenir le cancer colorectal. Sa richesse en Oméga-3, en Oméga-6 et en vitamines du groupe B était alors mise en avant.

Archives nationales

Une exposition à la mémoire de Fidel Castro inaugurée à Alger

Une exposition de photographies et d'archives retraçant la vie et le parcours du leader de la Révolution cubaine, Fidel Castro, s'est ouverte jeudi à Alger. Organisée par les Archives nationales, l'exposition dédiée à la mémoire de Fidel Castro, décédé le 25 novembre dernier, propose des photos, coupures de presse et des correspondances officielles échangées entre Alger et La Havane. Ses visites officielles en Algérie et ses rencontres avec des dirigeants étrangers et présidents algériens dont Houari Boumediene, Ahmed Ben Bella, Chadli Bendjedid et Abdelaziz Bouteflika, ont été retracées à travers des photos. La visite officielle du Président Ben Bella en 1962 à Cuba ou encore sa rencontre avec le Président Houari Boumediene au 7e Sommet des non-alignés à New Delhi (Inde) en 1983 sont également évoquées. Les visiteurs pourront aussi revoir des coupures de presse et des photos de la visite officielle de Fidel Castro en Algérie (1972) où il revient, une année après, à l'occasion de la Conférence des non-alignées tenue à Alger. D'autres photos montrant le dirigeant cubain recevoir des présidents algériens à Cuba dont Ahmed Ben Bella (1962), Houari Boumediene (1974), Chadli Ben Djedid (1985) ou encore la dernière visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal (2016) font partie de cette exposition.

Le maître de la «kamandja» n'est plus !

Par Denis Mourad Chetti

Le maître du malouf, Hadj Mohamed-Tahar Fergani, est décédé, ce mercredi, à l'âge de 88 ans ! Cette nouvelle me laissa pantois quelques instants. Mitigé entre une chronique mémoire et un hommage à l'artiste, à qui j'avais rendu une dernière visite dans un hôpital parisien il y a peu, durant laquelle j'avais été ravi de constater qu'il se souvenait exactement des circonstances de notre première rencontre, il y a quarante, non pas à Constantine mais à Guelma, où j'effectuais alors mon service militaire.

C'était l'homme, qui était venu me voir, envoyé par une connaissance commune, afin de solliciter une audience auprès du commandant de l'école militaire où j'enseignais et occupais les fonctions d'animateur culturel à l'occasion. Et les occasions, il y en avait… Jusque-là, j'étais plutôt réfractaire à la musique constantinoise, préférant les mélodies électriques du rock ou acoustiques de la folk. Il faut dire que pour marquer le clivage générationnel avec mon père, qui en était un fan, et qui tous les dimanches faisait grésiller allégrement le trente-trois tours de l'Injuste *Dalma* sur l'infatigable phonogramme de marque Philips qui trônait dans notre salon, j'avais eu en sainte horreur son pourtant si mélodieux du violon que le maître du malouf constantinois exécutait à merveille.

Mon vieux (qui n'avait que la quarantaine à l'époque !) mettait son tourne disque préféré dominical et partait faire sa toilette avant de se saper comme un nabab et de revenir trente-sept minutes après pour relever le bras de l'instrument juste à temps pour la fin de son concert auditif. Puis il sortait, et je prenais le relais avec les Aphrodite Child ! Quelle époque, tout de même où deux cultures se côtoyaient, se supportaient et se conjuguaient, mais toujours dans le respect du vieux, du Cheikh ! Sans haine ni malédiction. Même quand le conservatoire de Constantine, où j'apprenais le piano et le chant, fut «nationalisé» et occupé par les musiciens locaux, dont faisait partie Fergani, entre autres, je n'ai porté qu'un jugement éphémère de condescendance envers cette musique de bourgeois qui entretenait les racines féodales de leurs lignées seigneuriales, venues de l'Andalousie.

Le rock, c'était ma manière de maintenir à distance cette influence classique et marquer crise de l'adolescence oblige, mon territoire de jeune loup ! J'ai de la peine aujourd'hui, car depuis la mort de mon père, j'ai appris à écouter le monument de la musique malouf et à me rappeler exactement les gestes qu'il faisait sous la baguette de Hadj Mohamed Tahar Fergani. J'ai appris à me laisser pénétrer lentement par cette voix si exceptionnelle et le coup d'archer si particulier que les monuments de la ville en résonnent d'une manière fusionnelle. Rare parmi les chanteurs à interpréter des compositions sur quatre octaves, il jouait aussi bien du Mahjouz, du Zjoul ou du Hawzi proche de l'école de Tlemcen. Mohamed Tahar Fergani a des centaines d'enregistrements à son actif et a reçu plusieurs prix internationaux. Sa voix va me manquer certainement et cette maitrise inégalable de l'archet je la retrouverais sans doute dans l'un de ses descendants, mais l'artiste disparu comptait énormément dans mon inconscient en tant que témoin, un témoin qui a contribué à préserver le patrimoine musical de Constantine. Sa dernière apparition en public datait de juillet 2015, lors d'un hommage rendu à son père Hamou Fergani et à son frère Mohamed- Seddik, dit Zouaoui.

C'était pendant la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», au cours de laquelle il nous a laissé le souvenir d'une qaâda typiquement constantinoise mémorable. Voilà plus d'un demi-siècle, que tel un phare, il illuminait la scène artistique avec ses éclats mélodieux. A présent qu'il s'est éteint, la maison de Sidi Mabrouk n'est pas la seule aujourd'hui à porter le deuil, le maître de la «kamanja» nous laisse tous orphelins. Lui qui aimait tant sa ville des ponts, le voilà qui vient d'en traverser un autre, l'ultime de sa vie quittant une rive pour en atteindre une autre, celle où il trouvera la paix et de sérénité qu'il mérite.

D-M.C.

Anep

Le Grand Prix Assia-Djebar du roman remis le 14 décembre à Alger

Le Grand Prix Assia-Djebar du roman, du nom de la romancière et cinéaste algérienne disparue en 2015, sera remis le 14 décembre au Centre international des conférences à Alger, a indiqué jeudi dans un communiqué de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep). Le jury, composé de sept membres dont l'universitaire Najet Khedda, le romancier Kamel Kerour et le journaliste Ahmed Hali, installé le 16 octobre dernier au siège de l'Anep, devra départager quelque 80 romans en arabe, tamazight et français, en lice pour le Grand Prix Assia-Djebar du roman de l'année 2016. Les noms des lauréats du Grand Prix Assia-Djebar du roman pour l'année 2016 seront dévoilés le jour de sa remise, ajoute le communiqué sans faire état de la short list des candidats, comme annoncé précédemment par le ministre de la Communication, Hamid Grine, à la Radio nationale. Le ministre de la Communication qui s'exprimait sur les ondes de la Radio culturelle, avait indiqué que le report, pour décembre, de la remise du Prix avait pour objectif de laisser au jury «le temps de lire et de sélectionner les meilleures œuvres littéraires, avant de publier une short list pour que les lauréats ne soient pas choisis dans la précipitation».

Pour sa part, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, avait affirmé, il y a deux mois, que le Gand Prix Assia-Djebar du roman, décerné pour la première fois au 20e Salon international du livre d'Alger (Sila, novembre 2015), a été **reporté pour le mois de décembre 2016, «en accord avec le ministre de la Communication Hamid Grine et en dehors des calculs du Salon (Sila)**». Le Prix Assia-Djebar du roman avait été remporté dans sa première édition en 2015 par les écrivains Abdelwahab Aïssaoui (*Sierra de muerte*, en langue arabe), Rachid Boukherroub *Tissili N'ou Ghanim*, en tamazight) et Amine Aït Hadi (*L'aube au-delà*, en français). Le Prix, doté d'un million de dinars pour chacune des trois langues, est cofinancé par l'Anep et l'Enag (Entreprise nationale des arts graphique), et récompensant la meilleure oeuvre littéraire (arabe, tamazight et français).

Maria Benadel

Journées universitaires du one man show

Le Grand Prix d'or attribué à Abdallah Bouhafs de l'université de Sétif

Le Grand Prix d'or de la première édition des journées nationales universitaires du one man-woman show a été attribué, mercredi soir à la clôture de la manifestation, à Abdallah Bouhafs de l'université de Sétif.

Le Prix d'argent est revenu à Sara Boukhari de Sétif pour son spectacle «El karar» (la décision), le prix de bronze a quant à lui été décerné à Fatima Karlef de l'université Constantine 3 pour son show «vive l'Algérie». Le Prix du jury a été décroché par Mohamed Chouaïb d'Aïn Témouchent, tandis que le Prix du public est revenu à Mohamed Sedik Akal de l'université de Sétif. Le jury a attribué le Prix du talent prometteur à Djalal Nedjaâ et Akram Belfrak et à Nour El Houda Mahdjoubi, de l'université de Batna.

Ces prix ont été attribués à l'issue d'une compétition, où une centaine de participants venus des différentes universités algériennes se sont relayés sur les planches du théâtre de la résidence universitaire Aïn El bey 3 pour faire étalage de leurs talents d'humoriste. Ouverte le 3 décembre dernier, la première édition des journées nationales universitaires du one man-woman show a été organisée par l'association «El safir el takafi» en collaboration avec la direction des œuvres universitaires.

Cette première édition se veut un hommage au regretté Hocine Kahlouche, pionnier du théâtre universitaire à Constantine. L'événement a également donné lieu à des conférences sur le «théâtre et l'université» et des ateliers de formation théâtrale , en plus de spectacles humoristiques animés par des invités de marque parmi lesquels le comédien Hakim Dekkar et le Tunisien Khaled Bouzid.

Palestine

Au moins deux membres du Hamas tués dans l'effondrement d'un tunnel à Ghaza

Au moins deux membres des brigades Ezzedine al-Qassam ont été tués dans la bande de Ghaza dans l'effondrement d'un tunnel militaire dans la nuit du mercredi à jeudi, a annoncé la branche armée du mouvement Hamas qui gouverne le territoire Palestinien. Trois autres membres des brigades al-Qassam se trouvaient dans le tunnel, quand il s'est écroulé et les recherches étaient toujours en cours pour les retrouver, a déclaré une source proche du bras armé du Hamas. «Les brigades al-Qassam saluent les combattants Ismaïl Abdoul Kareem et Rami Mouneer de Chajaïya morts à la suite de l'effondrement d'un tunnel de la résistance». Le tunnel se trouvait près de Chajaïya, non loin de la frontière avec Israël, l'un des quartiers de la ville de Ghaza les plus ravagés par la guerre de 2014, selon une source proche des brigades.

Le Hamas et l'occupant israélien observent un cessez-le-feu tendu depuis la fin de la confrontation de 2014.
Le Hamas déclare, pour continuer à construire des tunnels qui avaient été un élément important de la stratégie des résistants Palestinien en 2014. Ils leur avaient permis de mener des incursions surprise en territoire israélien en passant sous la barrière de sécurité qui ferme hermétiquement les frontières entre le territoire et Israël. La menace posée par ces tunnels est un enjeu politique important en Israël. Le contrôleur de l'Etat, qui vérifie l'efficacité des politiques gouvernementales, devrait livrer dans les prochaines semaines la version finale d'un rapport qui s'annonce délicat pour le gouvernement de Netanyahu, sur l'impréparation d'Israël à ce danger en 2014, selon l'AFP.
Des médias israéliens ont fait état d'une nouvelle technologie qui ferait des miracles pour détecter les tunnels. Ils ont aussi rapporté le début des travaux de construction d'un mur par l'occupant iraélien, en partie souterrain, autour de la bande de Ghaza, selon les mêmes sources. Ces derniers mois, au moins 20 Ghazaouis ont été tués dans l'effondrement des tunnels militaires, ou des tunnels de contrebande à la frontière avec l'Egypte.

Poursuite des constructions israéliennes illégales en Cisjordanie : le gouvernement britannique «extrêmement préoccupé»

Le gouvernement britannique a exprimé jeudi, son «extrême préoccupation» quant à la poursuite de la politique d'expansion des colonies israéliennes en Cisjordanie. Le ministre britannique des affaires étrangères, chargé de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Tobias Ellwood, a affirmé que le Royaume-Uni était «extrêmement préoccupé par les projets de poursuite de l'expansion des colonies en Cisjordanie» par l'occupant israélien en Palestine, a indiqué un communiqué du Foreign Office. Le ministre a également déclaré, qu'il était «extrêmement préoccupé par l'adoption du Knesset en première lecture, d'un projet de loi qui légalise l'expropriation des terres Palestiniennes privées et ouvre la voie à une nouvelle expansion importante des colonies en Cisjordanie». Cette démarche est «illégale en vertu du droit international et remet en cause, encore une fois, la question de l'engagement du gouvernement israélien à une solution à deux Etats», a-t-il affirmé. Ellwood s'est également déclaré, que «préoccupé par la poursuite, à un rythme accéléré, des constructions israéliennes illégales» autour d'El Qods occupée, notant à cet égard que 770 nouvelles unités ont reçu l'approbation finale, le 7 décembre. L'occupant israélien a engagé dernièrement une mesure parlementaire visant à légaliser des milliers de maisons construites illégalement durant les vingt dernières années sur des terres Palestiniennes privées. Une démarche qui a suscité critiques et condamnations de la communauté internationale. L'envoyé de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, avait a appelé «les législateurs israéliens» à reconsidérer cette démarche qui aurait de «lourdes conséquences juridiques», rappelant que les colonies sont construites illégalement sur des terres Palestiniennes volées.

17 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie

Dix-sept Palestiniens ont été arrêtés jeudi, par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie et El-Qods occupées, a rapporté le Club des prisonniers palestiniens. Ces Palestiniens ont été arrêtés au cours d'incursions israéliennes dans les villes de Beit Lahm, al-Khalil, Toulkarem et al-Kalkilya, ainsi que dans plusieurs quartiers d'El-Qods-Est occupée, au milieu des coups de feu nourris, a indiqué le Club. Les forces d'occupation israéliennes mènent quotidiennement des campagnes d'arrestation arbitraires à l'encontre des dizaines de Palestiniens en Cisjordanie et à El-Qods occupées.

Ouverture du passage de Rafah à partir de ce matin

L'Instance des passages frontaliers à Ghaza a annoncé l'ouverture du passage terrestre de Rafah dans les deux sens et ce, à partir de ce matin jusqu'au lundi prochain. Le journal égyptien al-Yaoum Essabaa a ajouté, que le passage sera ouvert devant les cas humanitaires dont les malades, les étudiants ainsi que les personnes bloquées aux frontières. Les ghazaouis pourront entrer des produits alimentaires. Notons que le passage de Rafah est resté fermé durant 310 jours cette année, son ouverture ces jours-ci intervient au moment où plusieurs personnalités Palestiniennes et égyptiennes ont exprimé leur volonté d'améliorer la situation dans ce seul passage terrestre qui relie la bande au monde extérieur.

Le directeur du CICR appelle à lever le siège de Ghaza

Mamadou Sow, responsable du CICR dans la bande de Ghaza, a déclaré jeudi, lors d'une conférence de presse que les restrictions imposées par les «autorités voisines» entravent le processus de reconstruction dans l'enclave assiégée. «Ghaza a tellement donner, mais les restrictions empêchent les Ghazaouis d'avoir une vie normale», a-t-il ajouté. Selon Sow, «Ghaza a besoin et ne dépend pas entièrement de l'aide, mais de la possibilité de reconstruire». «Imposer des restrictions à la bande de Ghaza ne peut pas apporter la stabilité ; donc, tout ce que Ghaza a est en jeu maintenant», a-t-il souligné. «Mon message au monde est de montrer combien il est honteux que 2 millions de personnes vivent dans un si petit espace et de rester ainsi», a-t-il poursuivi en soulignant la nécessité de trouver une solution. Sow a souligné, que la Croix-Rouge négocie toujours avec les pays voisins concernant les restrictions imposées. Dans le même contexte, Sow a déclaré : «Nous parlons à Israël de respecter le droit international humanitaire concernant le sauvetage des vies». La Banque mondiale a averti dans un rapport en août que la situation dans la bande de Ghaza est invivable, surtout à la lumière du taux de chômage élevé, qui est devenu le plus élevé au monde en atteignant 43%, tandis que 40% de la population vivent sous le seuil de la pauvreté

Des milliers de personnes participent à l'enterrement de Shamali et Ar'eer

Des milliers de Palestiniens ont participé vendredi aux funérailles d'Ismaïl Shamali et de Rami Ar'eer, membres des Brigades al-Qassam. Ils sont morts dans un tunnel qui s'est effondré jeudi. Les funérailles ont commencé à partir de l'hôpital Shifa en direction des foyers de leurs familles dans le quartier de Shijaiya. Ismaïl Shamali 27 ans et Rami Ar'eer 28 ans sont morts après qu'un tunnel fait pour la résistance s'est effondré au-dessus de leurs têtes dans le Nord de Ghaza.
De nombreux responsables du mouvement Hamas, dont Khalil al-Haya, Fathi Hammad et Ahmed Bahar ont participé aux funérailles. Fathi Hammad a déclaré : «Les préparatifs d'Al-Qassam n'ont jamais cessé et ils sont plus forts qu'auparavant». «Le Hamas est déterminé à poursuivre le chemin de la résistance en dépit du siège», a souligné Hammad.
«Le Hamas, à l'occasion de son 29e anniversaire, a fait de nouveaux sacrifices et renouvelé ses promesses de libérer la Palestine», a déclaré Hammad tout en soulignant les efforts continus déployés pour obtenir les droits de la population Palestinienne. De son côté, Ahmed Bahar a souligné que le Mouvement du Hamas sera toujours fidèle à l'option de la résistance car c'est le seul moyen pour la liberté. «Nous sommes fiers de ces martyrs et du 29e anniversaire du Hamas et nous disons au monde que nous n'abandonnerons pas les droits du peuple Palestinien», a-t-il affirmé.

www.lechodalgerie-dz.com
L'ECHO D'ALGERIE

Turquie

L'armée turque bombarde dix cibles de l'Etat islamique en Syrie

Des chasseurs-bombardiers turcs ont pilonné dix positions de l'organisation Etat islamique (EI) dans le Nord de la Syrie, dans la région d'Al Bab, a rapporté l'armée hier Des rebelles syriens appuyés par l'armée turque ont par ailleurs pris le contrôle d'une route reliant Al Bab, ville qu'ils assiègent, à Manbij, localité reprise à l'EI en août par des forces à dominante kurde. Ces actions entrent dans le cadre de l'opération «Bouclier de l'Euphrate» lancée en août et qui vise, selon Ankara, à éloigner les combattants de l'EI et les miliciens kurdes de la frontière. Jeudi, la Turquie a fait savoir qu'elle avait dépêché 300 soldats supplémentaires dans la région. L'armée turque précise dans son communiqué que les bombardements ont visé sept bâtiments et trois points de contrôle tenus par les djihadistes en quatre endroits différents. La progression des rebelles essentiellement turkmènes et arabes en direction d'Al Bab, dernier centre urbain occupé par l'EI dans la campagne du nord d'Alep, les place désormais potentiellement sous le feu des miliciens kurdes et de l'armée gouvernementale syrienne.

Daesh

La coalition internationale a tué au moins 50 000 djihadistes en Irak et en Syrie

La coalition internationale contre l'Etat islamique a éliminé au moins 50 000 djihadistes en Irak et en Syrie depuis le début de ses frappes en août 2014, a estimé un responsable américain de la Défense, jeudi 8 décembre.

«Je ne fais pas dans le comptage morbide, mais ce chiffre veut dire quelque chose, il a un impact sur l'ennemi», a-t-il déclaré. Un porte-parole militaire de la coalition a également souligné, lors d'une vidéo-conférence depuis Baghdad, l'ampleur des pertes enregistrées par le groupe Etat islamique dans la bataille de Mossoul, en Irak. «Des centaines de combattants sont morts, a affirmé le colonel John Dorrian. Leurs ressources commencent à s'épuiser».

«La campagne de frappes la plus impeccable jamais réalisée»

D'une manière générale, le responsable américain de la Défense s'est félicité de «la campagne de frappes la plus impeccable jamais réalisée» par la coalition internationale. Selon ce responsable, le nombre de victimes civiles est relativement réduit par rapport aux précédentes campagnes de bombardement. Mais son affirmation est à prendre avec précaution. La coalition a en effet reconnu sa responsabilité dans la mort d'au moins 173 civils au cours de 16 600 bombardements menés en Irak et en Syrie depuis août 2014. Mais l'ONG Airwars, basée à Londres, estime que les bombes ont tué en réalité plus de 1 900 civils .Le responsable américain de la Défense a confirmé que la coalition a assoupli, il y a environ un an et demi, ses règles en ce qui concerne le nombre de victimes civiles qui peut éventuellement être accepté, si l'objectif militaire le justifie.

Maroc

La gratuité de l'école publique fait débat

Bientôt la fin de l'école gratuite au Maroc? L'évocation de la mise en place de frais d'inscriptions pour les élèves les plus aisés de l'école publique suscite une tempête de réactions dans le pays, où le système éducatif est à bout de souffle. A la mi-novembre, la presse marocaine rapportait que le Conseil supérieur de l'éducation, une institution officielle, avait émis un avis -consultatif- pour mettre fin à la gratuité de l'école publique. Levée de boucliers immédiate chez les syndicats, les associations de parents d'élève et étudiantes... «Touche pas à mon école!», fustigent des associations, qui crient à la «destruction de l'enseignement public». Pour calmer la polémique, le Conseil de l'éducation publie un communiqué assurant que «l'enseignement dans le préscolaire, le primaire et le secondaire collégial restera bien gratuit». Mais à partir du lycée et jusqu'à l'université, il suggère que «les familles aisées s'acquittent des frais d'inscription», «une forme de solidarité nationale» qui «ne correspond pas au coût réel des études».A la télévision publique, le président de cette instance, Omar Azzimane, réitère cette position tout en prenant soin d'expliquer que le Conseil proposait seulement de diversifier les sources de financement en instaurant des frais d'inscription. Une décision qui ne pourra être prise que par l'exécutif, a souligné Azzimane.

Solidarité

La mesure a la faveur du parti islamiste PJD, à la tête du gouvernement sortant et vainqueur des législatives d'octobre. Lahcen Daoudi, ministre sortant de l'Enseignement supérieur, se dit ainsi «partisan de la solidarité entre les riches et les pauvres». «La gratuité n'est pas en jeu, ce sont des frais d'inscription pour faire en sorte que les riches arrêtent de profiter du système», explique Daoudi à l'AFP. Il précise toutefois que cette mesure «n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour».

Les craintes restent néanmoins vivaces du côté des défenseurs de l'école publique. Larbi Habchi, syndicaliste et ancien conseiller parlementaire, voit dans l'instauration de frais d'inscription «une manière détournée de privatiser l'éducation». Selon lui, «la gratuité de l'éducation est un acquis qu'il ne faut pas toucher, d'autant plus que la classe aisée et une partie de la classe moyenne ont depuis longtemps déserté l'école publique pour aller dans le privé», souligne-t-il à l'AFP.

«Comment convaincre les citoyens de s'acquitter de frais d'inscription alors que l'école publique produit des chômeurs? Avant de songer à instaurer des frais d'inscription, il faut d'abord mettre en place un système éducatif de qualité, en cohérence avec le marché du travail», poursuit ce syndicaliste. Pour Nabila Mounib, secrétaire générale du PSU (Parti socialiste unifié, gauche), «l'Etat encourage le privé aux dépens du public», soit un «système à deux vitesses» qui accompagne un «manque de vision et de stratégie».

30% d'analphabètes

Car l'Education marocaine est au bord de l'implosion: classes surchargées, fermetures en cascade d'écoles, manque criant de professeurs, abandon scolaire, interminable querelle sur l'arabisation... Le taux d'analphabétisme dans le royaume flirte avec les 30%, et une Marocaine sur deux de plus de 15 ans ne sait ni lire ni écrire. Le roi lui-même a vivement critiqué la politique éducative «en butte à de multiples difficultés et problèmes». Le secteur de l'éducation souffre de plusieurs problèmes comme la formation des enseignants, leur nombre et la densification dans les classes», concède Daoudi. L'Etat met pourtant les moyens, avec 25% de son budget -son premier poste de dépense- consacré à l'enseignement. Et il a lancé une «vision stratégique de la réforme de l'éducation» visant «l'édification d'une école de l'équité et de la qualité» d'ici à 2030. Mais les résultats ne sont pas à la hauteur des investissements: le Maroc fait partie des 25 pays les moins avancés en termes de scolarisation, selon l'Unesco. Les enfants des familles aisées vont dans le privé ou dans les écoles du système français, alors que des dizaines d'écoles publiques sont fermées chaque année, parfois pour laisser place à des projets immobiliers. L'enseignement privé au Maroc se développe «très rapidement», s'est inquiété le Comité des droits de l'enfant des Nations unies, une privatisation qui risque «d'exacerber les inégalités déjà existantes».

Egypte

Six morts dans une attaque contre la police au Caire

Six policiers ont été tués ce vendredi dans un attentat à la bombe contre leur check-point au Caire, la dernière attaque en date en Egypte visant forces de sécurité et responsables, selon les médias d'Etat. L'explosion a eu lieu dans le quartier de Talibiya dans l'Ouest de la capitale égyptienne, juste après la prière hebdomadaire musulmane du vendredi, au moment où les rues du Caire sont relativement vides, a précisé la télévision. Sur les lieux, les corps ensanglantés de plusieurs policiers gisaient près de véhicules de la police, selon un photographe de l'AFP. La police a bouclé le secteur avec un cordon jaune et procédé à la recherche d'éventuels autres explosifs. Des groupes extrémistes ont mené de nombreuses attaques contre les policiers et les soldats égyptiens depuis le renversement par l'armée en 2013 du président islamiste élu Mohamed Morsi et la répression qui a suivi contre ses partisans. La plupart des attaques ont eu lieu dans la péninsule du Sinaï, où sévit la branche égyptienne du groupe jihadiste Etat islamique (EI). Mais d'autres se sont également produites dans la capitale égyptienne. Début novembre, un juge égyptien arbitrant l'un des procès de Mohamed Morsi, a échappé à l'explosion d'une voiture piégée au Caire. L'attaque est intervenue quelques jours après l'explosion fin octobre d'une bombe visant un convoi de police au Caire, dans laquelle un passant avait trouvé la mort. En septembre, une voiture piégée avait explosé dans la banlieue du Caire après le passage du procureur général adjoint, qui s'en est sorti indemne alors qu'un passant a été blessé. Les djihadistes loyaux à l'EI infligent régulièrement des pertes aux forces de sécurité au Sinaï. Selon le gouvernement, des centaines de policiers et soldats ont péri dans ces attaques. Les extrémistes ont également revendiqué des attaques dans ou près de la capitale, dont un attentat à la bombe contre le consulat italien au Caire en 2015 ou le meurtre par décapitation d'un Croate. Mais d'autres groupes moins connus mènent aussi des attaques.

Les détracteurs du président actuel Abdel Fattah al-Sissi, l'ex-chef de l'armée architecte de la destitution de Morsi, accusent régulièrement son régime d'instrumentaliser le pouvoir judiciaire pour réprimer l'opposition islamiste. Cette répression implacable contre les partisans de Morsi a conduit à la mort de centaines de manifestants et l'arrestation de milliers d'autres. Plusieurs procès ont été intentés contre l'ex-président et une condamnation à mort a été prononcée.

Brèves

NEW YORK
- Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé jeudi le général Wang Xiaojun, de la Chine, au poste de commandant de la Force de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

BAMENDA (Cameroun)
- Les affrontements entre police et manifestants jeudi à Bamenda (Nord-Ouest du Cameroun), l'un des fiefs de la minorité anglophone en colère, ont fait «au moins deux morts», selon la télévision d'Etat CRTV, tandis que l'opposition parle de quatre morts.

RANGOUN
- Les Nations unies ont appelé la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi à écouter sa «voix intérieure» et à se rendre dans le Nord-Ouest du pays, où d'atrocités sont commises contre la minorité musulmane rohingya.

WASHINGTON
- Un peu plus de la moitié des Américains (52 %), estiment (contre 45 % qui n'en conviennent pas) que le gouvernement fédéral a la responsabilité de s'assurer que tous les Américains bénéficient d'une couverture santé, selon un sondage Gallup publié jeudi.
- Les Etats-Unis tentent de prévenir un affrontement dans le Nord de la Syrie entre les forces turques et les forces kurdes syriennes, ont indiqué jeudi des responsables américains.

BANJUL (Gambie)
- Le président élu gambien Adama Barrow a affirmé jeudi avoir reçu le soutien du chef de l'armée, au moment où beaucoup s'interrogeaient sur l'attitude de la hiérarchie militaire depuis la défaite surprise de Yahya Jammeh qui a dirigé le pays 22 ans.

NEW YORK (Nations unies)
- L'Assemblée générale des Nations unies devait voter ce vendredi sur un projet de résolution demandant un cessez-le-feu immédiat en Syrie et un accès pour les convois humanitaires.

TEHERAN
- Le président iranien Hassan Rohani a appelé jeudi à davantage de coopération entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour stabiliser le marché du brut, a rapporté la chaîne d'Etat IRIB.

BERLIN
- Berlin va lancer un programme de 150 millions d'euros d'aide au retour pour des demandeurs d'asile qui n'ont pas de perspective de rester en Allemagne ou qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine, a annoncé le ministre du Développement ce vendredi dans un entretien.

Corée du Sud

Le Parlement vote la destitution de la présidente

Les députés sud-coréens ont voté vendredi la destitution de la Présidente Park Geun-Hye, la privant de ses vastes pouvoirs exécutifs, conséquence d'un gigantesque scandale de corruption qui a précipité dans la rue des millions de personnes et paralysé le gouvernement.

L'adoption par l'Assemblée nationale de cette motion de destitution transfère l'autorité de Mme Park au Premier ministre. Mme Park conserve son titre le temps que la Cour constitutionnelle entérine ou non la destitution. Ce processus pourrait prendre jusqu'à six mois, provoquant l'incertitude et la paralysie politiques à un moment de ralentissement de la croissance économique, de hausse du chômage et de menaces constantes du voisin nord-coréen. «Je suis tellement désolée pour tous les Sud-Coréens d'avoir créé ce chaos national par ma négligence», a-t-elle dit dans une adresse télévisée. «Nous ne devons pas baisser la garde une seule minute, compte tenu de la gravité de la situation ici et à l'étranger, du point de vue économique et de la défense nationale», a-t-elle ajouté, demandant au gouvernement de s'unir pour minimiser les conséquences du vote. Le texte a été adopté par 234 voix contre 56, soit largement la majorité des deux tiers des 300 votes nécessaires, ce qui a déclenché des manifestations de joie parmi les opposants à la présidente rassemblés devant l'Assemblée. Ce vote signe une étonnante disgrâce. Mme Park est entrée à la Maison bleue, la présidence sud-coréenne, en affirmant ne rien devoir à personne et être «mariée à la nation».

Cour constitutionnelle sous pression

Après un peu moins de quatre ans de mandat, elle affronte la perspective de devenir le premier chef de l'Etat sud-coréen démocratiquement élu à être mis dehors. Sur le papier, la Cour constitutionnelle --qui compte neuf juges nommés par Mme Park ou son camp, lui est favorable, mais cette instance sera soumise à une très forte pression de l'opinion pour valider son départ. La motion de censure accuse Mme Park de violations de la Constitution et de délits pénaux, corruption, abus de pouvoir... L'adoption du texte, soutenu par l'ensemble des 171 députés indépendants et de l'opposition, a été rendue possible par les «oui» d'une faction rebelle au sein du parti conservateur de Mme Park, le Saenuri. Les rênes du pouvoir sont transmises au Premier ministre Hwang Kyo-Ahn, un ancien procureur qui n'a jamais été élu. Il se retrouve soudain à la tête de la quatrième économie d'Asie et le commandant suprême de ses forces armées. Quelques instants après le vote, Hwang a demandé au ministre de la Défense d'être très vigilant. «La Corée du Nord va certainement se livrer à des provocations pour semer le chaos au Sud dans ces moments graves», a-t-il dit, cité par un porte-parole. Cette destitution s'explique en bonne partie par les manifestations monstre qui ont vu des millions de Sud-Coréens en colère exiger le départ de la présidente. Le scandale qui fascine le pays et l'étranger est centré sur Choi Soo-Sil, amie proche de la présidente. Arrêtée début novembre, cette confidente de l'ombre attend son procès pour extorsion et abus de pouvoir.

Tradition de corruption

La «Raspoutine» sud-coréenne est accusée d'avoir utilisé ses relations d'amitié avec Mme Park pour forcer les groupes industriels comme Samsung à verser environ 70 millions de dollars à des fondations douteuses, et de s'être servie de ces dernières comme tirelire personnelle. Elle est aussi soupçonnée de s'être mêlée des affaires de l'Etat. La présidente est accusée de complicité et pour la première fois, un chef de l'Etat en exercice a été qualifié de «suspect» par le parquet. L'incertitude politique pourrait durer au-delà d'une éventuelle validation par la Cour consitutionnelle de la destitution de Mme Park. Une présidentielle anticipée devrait alors être organisée dans un délai de 60 jours, et ni l'opposition ni le Saenuri ne sont particulièrement préparés à cette perspective. «C'est la première étape vers un retour à la normalité mais le chemin qui reste à parcourir est encore long», a commenté Park Kie-Duck, chercheur en sciences politiques à l'Institut Sejong. Les soupçons de corruption collent comme un sparadrap depuis des décennies à la classe politique sud-coréenne, et la Maison bleue n'est jamais apparu comme un sanctuaire de probité. Depuis les premières élections libres en 1987, tous les présidents ont eu à répondre, après leur mandat, d'accusations de corruption touchant souvent leurs proches.

Syrie

Le régime bombarde violemment les rebelles à Alep

Les troupes du régime syrien bombardaient violemment à l'artillerie hier les derniers quartiers aux mains des rebelles à Alep, malgré l'annonce par l'allié russe d'un arrêt des «opérations de combat» pour permettre l'évacuation de milliers de civils pris au piège. L'armée de l'air a en revanche suspendu ses frappes depuis jeudi soir sur ces quartiers situés dans le sud de la partie orientale de la deuxième ville du pays en guerre, selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH).
A coups de frappes aériennes, de barils d'explosifs et de tirs d'obus quasi ininterrompus, le régime de Bachar al-Assad a réussi à s'emparer de 85% des quartiers tenus par les rebelles depuis le début de son offensive le 15 novembre pour reprendre l'ensemble de la cité, principal front du conflit dévastateur déclenché en mars 2011. Fort des succès de ses troupes, aidées de combattants iraniens et du Hezbollah libanais, Assad a exclu lui-même cette semaine une trêve, estimant qu'une victoire à Alep serait une étape cruciale pour la fin du conflit. Le pouvoir n'a d'ailleurs pas commenté l'annonce russe. «Celle-ci est purement médiatique, c'est pour calmer les Américains et la communauté internationale. Mais sur le terrain, les bombardements continuent car le régime ne veut pas donner de répit aux rebelles ou aux civils», estime le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Malgré l'exode de dizaines de milliers de civils devant l'avancée fulgurante progouvernementale, un grand nombre restent assiégés dans les quartiers rebelles, et Occidentaux et organisations internationales n'ont de cesse de dénoncer une situation humanitaire catastrophique et de réclamer un cessez-le-feu. Après une légère baisse jeudi soir, «les violents tirs d'artillerie ont repris sur plusieurs quartiers assiégés (d'Alep-Est) et de violents combats se déroulaient, notamment à Boustane al-Qasr», un des derniers quartiers importants encore aux mains des insurgés, a précisé Abdel Rahmane. Les bombardements ont été intenses toute la nuit, a également rapporté un journaliste à Alep-Est. A la surprise générale et alors que tout s'orientait vers une grande victoire de son allié, la Russie a annoncé jeudi «l'interruption des opérations de combat de l'armée dans l'Est d'Alep parce qu'il y a une grande opération en cours qui est l'évacuation des civils».

Tractations diplomatiques

«Il va y avoir une colonne d'évacuation de huit mille personnes, leur itinéraire fait cinq kilomètres», a dit le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, dont le pays est engagé militairement en Syrie auprès du régime depuis septembre 2015. Même les Etats-Unis ont souligné que «quelque chose de positif pourrait se produire», après des discussions de Lavrov avec son homologue américain John Kerry sur un projet de cessation des combats et d'évacuation des rebelles et civils d'Alep-Est Contraints de reculer devant le déluge de feu de l'adversaire, les rebelles se retrouvent désormais acculés dans leur dernier carré dans le Sud d'Alep-Est et certains ont mis en doute les intentions du régime. Quoiqu'il en soit, d'après les observateurs, la chute d'Alep semble inéluctable et les rebelles sont sur le point de perdre leur plus important bastion en Syrie dans ce qui pourrait représenter un tournant dans la guerre qui a fait depuis mars 2011 plus de 300 000 morts et poussé à la fuite plus de la moitié de la population. Ce qui n'empêche pas les tractations diplomatiques de se poursuivre malgré l'impuissance de la communauté internationale à peser sur la situation.

Djezzy

Après Djezzy carte, Data arrive !

Le PDG de Djezzy assure que le processus de transformation de l'opérateur de téléphonie mobile, lancé en avril 2015, poursuit son bonhomme de chemin pour aboutir à un «nouveau» modèle d'entreprise qui «s'adapte» à la réalité du marché et à la vitesse extraordinaire avec laquelle se développe l'internet mobile avec la 3G et la 4G. Vincenzo Nesci qui s'exprimait à l'occasion de la présentation, mercredi à Alger, du «nouveau Djezzy» se réjouit du fait que les premiers pas de ce long labeur commencent à donner leurs fruits et soutient que Djezzy, «leader» des technologies de communications mobiles, reste au «cœur de la bataille du futur», celle de la data. «Les chiffres les plus récents nous confortent dans notre stratégie de passer d'une entreprise de télécom traditionnelle à une entreprise IT, un leader des technologies de l'information», a-t-il déclaré en affirmant que l'opérateur continue d'afficher des progrès «importants» et enregistre à ce propos une augmentation de la base client data de plus de 87% par rapport à la même période en 2015, en s'établissant à 6,4 millions d'abonnés 3G, ce qui a eu une conséquence directe sur les revenus data qui ont connu une hausse de 57%, avec un chiffre de 2,1 milliards de dinars. La consommation data par abonné a également cru de 35%.

Des prix imbattables

«Djezzy veut être l'opérateur digital de référence en Algérie, mais veut surtout être l'opérateur de tous les Algériens. Notre produit Djezzy Carte qui s'adresse à tous les profils 2G, 3G et 4G est la parfaite illustration de notre volonté d'être toujours plus proche du client, de répondre à ses attentes. Et tout cela en lui offrant des formules simples, adaptées à ses différents besoins à des prix imbattables avec en Toile de fond la démocratisation de l'accès à l'internet et aux appels gratuits illimités», a-t-il ajouté. Pour Vincenzo Nesci, il n'y a pas de doute que Djezzy a

Ph : L'Echo d'Algérie ©

«démocratisé» la téléphonie mobile et se trouve aujourd'hui en «plein processus» de généralisation de la consommation de la data pour rendre ce produit «accessible» à tous. «Nous sommes en train d'investir un milliard de dollars pour sa modernisation et pour en faire aussi le plus grand réseau aux plus standards internationaux. En tant qu'entreprise algérienne, Djezzy a ouvert, avec le soutien du Fonds national d'investissement, de nouveaux chapitres pour se développer, retrouver le chemin de la croissance et contribuer à l'émergence d'une économie digitale dans le cadre de la politique du gouvernement à travers son support aux jeunes start-ups technologiques et aux porteurs de projets innovants à l'instar de l'incubateur que nous venons d'inaugurer à l'Ecole nationale polytechnique. Djezzy aura son propre incubateur ouvert et ça sera un projet intégré, avec l'espoir de contribuer, par le biais d'un Fond d'investissement qui nous verra associés à des banques et institutions financières, à la transformation des start-ups en success stories, avec une contribution importante à la création d'un écosystème numérique et à l'emploi», a expliqué le PDG de Djezzy qui a assuré que les actionnaires du FNI et VimpelCom sont «résolument engagés» dans la transformation de Djezzy pour en faire une société «agile», «compétitive», centré sur le client, guidée par une vision «entrepreneuriale» et «capable» de relever les défis du futur. «VimpelCom s'est clairement engagé à investir dans le marché algérien en toute confiance avec cette profonde certitude que l'avenir est ici, dans les marchés émergents où d'énormes potentialités existent et où l'ambition d'être toujours le meilleur est dans tous les esprits. Et les deux veulent faire de ce Partenariat public privé un exemple de réussite qui devra servir pour convaincre d'autres investisseurs étrangers que le 51/49 peut être un plus, un succès et pas une contrainte», a-t-il conclu.

Le Modem 4G, le dernier bijou de Djezzy

Lancé en octobre dernier, Djezzy est revenu sur son dernier «bijou», à savoir le Modem 4G, un petit appareil, «léger», «mobile», «rechargeable», qui «rentre» dans une petite poche, un sac, un cartable pour un étudiant et surtout utilisable «partout», que ce soit à la maison, au lieu de travail, en route, en bus, en taxi, en salle d'attente. «Le Modem 4G de Djezzy vous permet de rester connectés, de discuter, chater, filmer, étudier, faire des recherches, voir des recettes, travailler, regarder un match en streaming avec les amis avec possibilité de partager la connexion avec 10 utilisateurs en simultané, 10 appareils de diverses modèles dont des smartphones, des tablettes, des PC & PC portables, des Smart TV et ce qu'on appelle aujourd'hui les objets connectés», a expliqué Choukri Berghout, Chief B2B Office de Djezzy.
Le Modem 4G de Djezzy fonctionne en 3G sur les 48 wilayas, et en 4G sur 16 wilayas aujourd'hui et 20 wilayas d'ici la fin de l'année. «Notre modem Djezzy convient à diverses utilisations. En famille, pour les étudiants, les amis, les commerçants, les entreprises petites et grandes, les start-ups et cela partout en Algérie. Il est disponible dans les centres de service et points de vente agréés, avec un volume de 20 Go au prix de 6.990 DA, donc «offert gratuitement», et cela sans aucun engagement et avec une «liberté totale» de rechargement à la fin des 20 Go, selon les besoins des clients qui pourront recharger 1,5, 10 ou 20 Go, voire plus jusqu'à 50 Go pour la clientèle professionnelle.

Djezzy compte 300 000 usagers de la 4G

En Algérie, aujourd'hui, il y a plus de 16 million de comptes Facebook. Et sur Youtube, il y a une moyenne de 8 million de vues par mois, avec des connexions en provenance de l'Algérie. Pour faire face à cette demande, Djezzy a énormément investi pour avoir un réseau 4G «qui non seulement répond aux besoins d'aujourd'hui, mais prépare et anticipe les demandes de demain». L'opérateur assure avoir commencé à le développer pour apporter des contenus locaux aux Algériens et rappelle qu'il vient d'achever le déploiement de la 3G dans les 48 wilayas. «Nous sommes en train de construire le réseau 4G des Algériens. Depuis le 1er octobre, nous sommes déjà présents dans 16 wilayas et nous serons dans 20 wilayas avant la fin du mois de décembre avec plus de 20% de la population algérienne couverte en 4G. Et dans certaines villes nous offrons déjà une couverture de 50% et même 90% à Alger, soit un taux de déploiement très supérieur à celui de la concurrence», se félicitent les responsables de Djezzy qui avancent le chiffre de plus de 300 000 clients qui sont déjà équipés avec une SIM 4G alors que 75% des clients 4G sont des nouveaux clients.

Abdellah M.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'EMPLOI
REF/ 3386 /D.E.W.A/2016
16, RUE VICTOR HUGO ALGER

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'Emploi de la Wilaya d'Alger recrute par voie de concours sur titre concernant l'année 2016, pour accéder aux grades ci-après désignés au tableau suivant :

Postes de travail	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts	Lieu de recrutement
Administrateur	Concours sur titre	Titulaire d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après : Sciences financières sciences de gestion, sciences économiques, sciences commerciales, sciences juridiques et administratives, Sciences politiques et relation internationales, Sciences de l'information et de la communication, sociologie sauf spécialité sociologie Educatif, psychologie spécialité Travail et organisation, sciences islamique spécialité charia et droit.	01	
Attaché Principal d'Administration		Titulaire d'un diplôme des études universitaires : (DEUA) ou du diplôme de Technicien supérieur (TS) dans les disciplines ci après : - Management public, droit des affaires, droit des relations économiques internationales, commerce international, marketing, gestion des ressources humaines, psychologie	01	Direction de l'Emploi de la Wilaya d'Alger

La composition du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite avec adresse exacte et N° de téléphone ;
- Une copie du diplôme, ou du niveau scolaire et/ou de formation et de relevé des notes des années de formations ;
- Fiche de renseignement remplie par le candidat.
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Des copies des attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle ;

Le candidat retenu définitivement doit compléter obligatoirement son dossier par les documents suivants :

- Deux (02) photos d'identité ;
- Une copie de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N°03) en cours de validité ;
- Certificat de résidence
- Deux certificats médicaux (médecine générale - physiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé ;

Le lieu, l'adresse et les modalités de dépôt des dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidatures doivent être déposés ou envoyés à :
La Direction de l'emploi de la wilaya d'Alger, 16, Rue Victor Hugo, Alger avant la clôture de réception des dossiers qui est fixée à vingt jours, (15) jours ltravail après la première parution du présent avis dans la presse.

L'Echo d'Algérie : 10/12/2016 — **Anep : 436 901**

Sudoku N° 1356

1				4		7	6	
	5							
6				9	7			1
7			2				3	8
	3	8	7		9	6	1	
9	6				1			7
8			4	2				6
							8	
	2	4		8				3

Codes N° 1356

1	2	3	4	5	6	7	8	9

10	11	12	13	14 G	15 F

16	17 X	18 V

6	7	6	4	8	1	7	5	2	■	3	2	3	2
4	9	10	7	■	2	5	8	4	11	7	12	2	8
11	2	13	9	4	14	2	■	13	■	6	15	8	6
3	4	8	2	12	2	■	2	16	7	8	2	1	■
4	9	■	1	2	9	4	17	2	■	13	1	2	5
12	■	5	10	8	■	11	■	18	2	1	5	2	8
7	1	13	12	■	11	2	16	7	12	4	■	5	4
9	4	7	5	5	2	1	■	2	9	9	2	■	1
2	16	2	■	4	1	2	6	■	4	2	16	2	5
■	7	■	6	9	7	11	4	8	7	5	2	1	■
1 R	2	3 P	4	5	5	2	1	■	16	■	12	2	8
4	5	2	1	■	7	12	7	8	7	2	■	7	10
11	■	1	2	3	2	8	2	1	■	8	4	12	8
3	10	5	8	2	1	■	5	7	6	■	5	8	10
2	12	■	5	13	5	2	■	10	1	12	2	2	5

Pêle-mêle

Cet ornement circulaire est utilisé en orfèvrerie

AFFUTER	HUPPE	PRESSER
ASPIRE	LEGALISE	PRIMEVERE
AUTARCIE	LIERRE	PROCEDE
CARRY	LYRIQUE	RETRACE
CONTRE	MECANIQUE	RONDEUR
DENTAIRE	NUAGE	SALARIAL
EMERGER	ORTEIL	SERRER
ENFILEE	PANONCEAU	TONUS
FOREUSE	PARRAINER	TRUFFE

E	M	E	R	G	E	R	F	T	L	I	E	R	R	E
R	C	A	R	R	Y	O	T	Y	O	R	T	E	I	L
E	R	A	I	E	R	R	R	R	P	N	D	O	E	E
R	E	P	R	E	V	I	O	A	U	E	U	G	S	E
I	S	R	U	T	Q	E	R	N	C	F	A	S	A	L
A	S	S	T	U	E	R	M	O	D	L	F	R	L	I
T	E	S	E	N	A	R	R	I	I	E	F	E	A	F
N	R	E	U	I	O	P	T	S	R	P	U	R	R	N
E	P	A	N	O	N	C	E	A	U	P	T	R	I	E
D	G	E	M	E	C	A	N	I	Q	U	E	E	A	T
E	R	A	U	T	A	R	C	I	E	H	R	S	L	E

Mots fléchés N° 1356

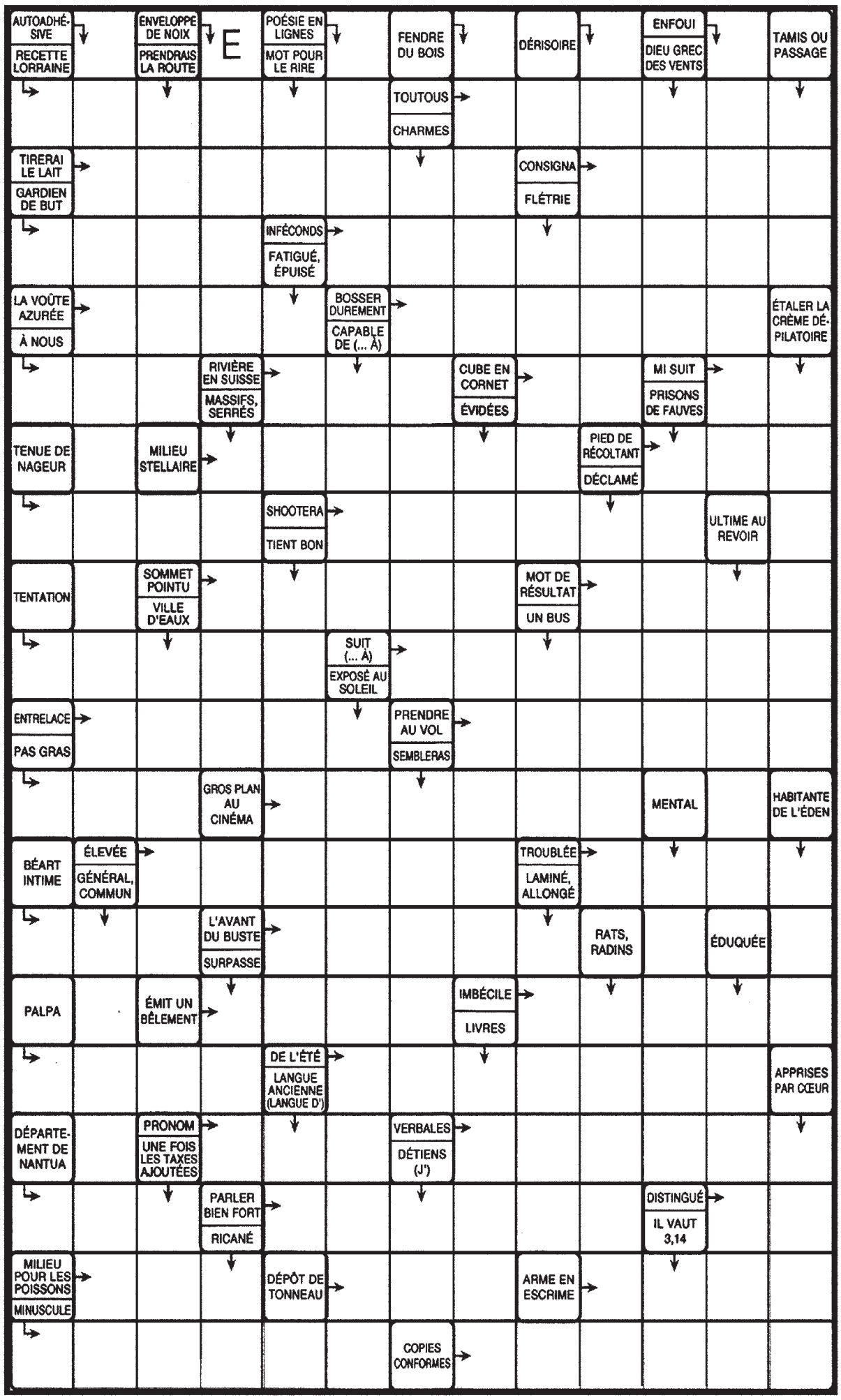

Solutions

Mots codés

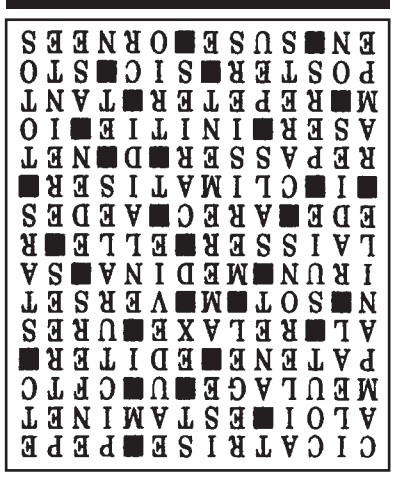

Mots fléchés

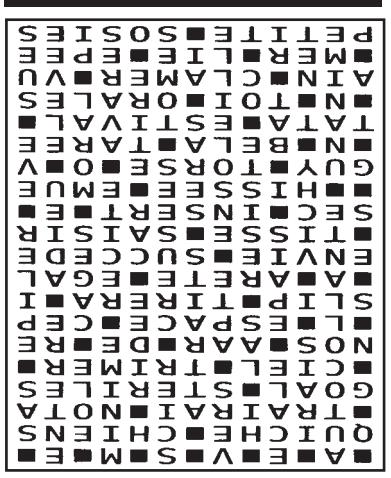

Sudoku

3 9 5	1 2 4	8 6 7
4 2 8	6 7 9	1 5 3
6 7 1	5 3 8	4 9 2
9 5 3	7 8 1	2 4 6
8 6 4	2 9 3	5 7 1
7 1 2	4 6 5	3 8 9
1 8 6	3 5 7	9 2 4
5 3 7	9 4 2	6 1 8
2 4 9	8 1 6	7 3 5

– NUMEROS UTILES –

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Ugences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- CPMC :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels d'Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00

Hôtel à Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77

Hôtel à Béjaïa

- Hôtel les Hammadites	0776 88 22 38

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : Le médaillon
11h00 : La semaine Eco
12h00 : Infos en français
12h25 : GENERAL HOSPITAL
13h45 : Chitaa Bared
14h30 : Kawni
15h00 : E'namour El Abyadh
15h30 : Le médaillon
16h00 : Football «CSC/NAHD»
18h00 : Infos en amazigh
18h25 : Hyet oua aachra
19h00 : Infos en français
19h25 : Santé mag
20h00 : Infos en arabe
20h45 : Studio live
21h40 : 19 Mai 195 Novembre en Mai
22h40 : Football «OM/MCA»
23h30 : Le médaillon (17)
00h00 : Infos en français

ALGERIE

TF1

20h50 : Nos chers voisins

Problèmes de famille ou d'éducation, justice, religion, politique : la vie des voisins rebondit sur les sujets de société de manière drôle, cocasse ou touchante.

france 3

20h55 : Commissaire Magellan

Alors que tout le personnel du restaurant Le Lys Vert fête l'obtention de sa troisième «assiette», sa jeune chef, Amélie Dampierre, est assassinée dans sa cuisine. La jalousie d'un restaurateur concurrent, la vengeance du second de la victime ou un coup de colère de son ex-mari sont envisagés par Magellan. Ce dernier découvre aussi que le verdict du célèbre guide Livarel a été truqué.

arte

23h30 : Peaky Blinders

Après avoir assisté aux funérailles de Digbeth Kid, Tommy se rend à un rendez-vous avec l'inspecteur Campbell, qui lui confie un nouveau meurtre à commettre. Pendant ce temps, à Londres, Arthur et ses hommes se rendent à un club appartenant au chef de gang italien, Sabini, pour en prendre le contrôle par la force.

CANAL+

22h35 : The People v. O.J. Simpson/ American Crime Story

Johnnie Cochran et F. Lee Bailey se démènent pour mettre la main sur les enregistrements de Mark Fuhrman prouvant que l'inspecteur tient des propos d'une grande violence à l'encontre de la communauté noire. Néanmoins, ils ont du mal à obtenir l'autorisation de les utiliser pour le procès, d'autant plus que Marcia Clark s'y oppose catégoriquement. Le juge Ito doit prendre une décision très délicate.

france 2

23h30 : On n'est pas couché

Aux côtés de Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

france 5

20h50 : Echappées belles

Le globe-trotteur Jérôme Pitorin part à la découverte de Valence et de ses alentours, de la région de la Costa Blanca au joli village d'Otinyent, en passant par le parc naturel d'Albufera. Méconnue, Valence est pourtant un haut lieu de l'histoire espagnole et possède une nature variée, une gastronomie mythique, des plages paradisiaques et de fortes traditions. Reportages : Valence, une grande ville «à la cool». Dans les coulisses de l'Oceanogràfic, La Huerta, verger des Valenciens. Valence, une nature sauvage. La pelota, l'avenir d'un sport ancien. Bous a la mar, la tradition de la fête.

M6

21h : NCIS / Los Angeles

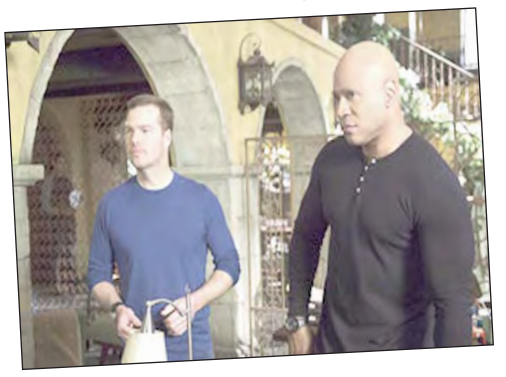

Deeks et Kensi sont sollicités par Hetty pour prendre le relais d'un agent qui assure la protection d'un homme. En arrivant sur place, ils découvrent avec surprise que le protégé n'est autre Jack Simon, l'ex-petit ami de Kensi. Celui-ci serait en possession d'une liste très convoitée contenant des noms de contacts en Afghanistan. Les retrouvailles entre les deux ex-compagnons sont un peu gênantes.

C8

21h : La télé des Inconnus

Au début des années 1990, Didier Bourdon, Pascal Légitimus et Bernard Campan dynamitaient le petit écran avec des parodies déjantées d'émissions et de pubs existantes. L'émission propose de découvrir ou de redécouvrir leurs sketchs. Au programme : l'incontournable «Télémagouilles», «Tournez ménages», «Le Commissariat» avec le brigadier-chef Marcel Patulacci, «Les chasseurs», «Les sectes», «Fort Boyaux», «Questions pour du pognon»... Sans oublier leurs plus grands tubes dont «Auteuil, Neuilly, Passy», «Isabelle a les yeux bleus» ou encore «C'est toi que je t'aime».

AEROPORTS

- Houari Boumedien - Alger	021 50 91 91	- Rabeh Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Benbella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

Agence de Voyage & de Tourisme

ETS Ethaalibya Travel Services

Centre Commercial Darich Frère - Rue de l'hopital - Rouiba - Alger
023 860 838 023 860 837 0552 360 014 / 0555 677 703
Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr / Billeterie: ets2013@live.fr / etsventes@gmail.com

Hôtels du Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels de l'Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels de l'Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
-Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Manifestations du 11-Décembre 1960

Un tournoi de football en salle à Harcha (Alger)

L'Association Nedjma inter-wilayas pour la jeunesse et le sport organise un tournoi de football en salle, du 8 au 10 décembre à la salle Harcha Hacène (Alger), avec la participation de huit équipes de vétérans, a-t-on appris jeudi auprès du président de l'Association, Chérif Bourenane.

Organisé en commémoration des manifestations du 11-Décembre 1960, le tournoi regroupe les clubs vétérans de l'USM El Harrach, CR Belouizdad, USM Alger, MC Alger, NA Hussein Dey, OM Ruisseau, RC Kouba et Chiheb El Harrach. Soutenu techniquement par la Fédération algérienne du sport pour tous, le tournoi se joue à élimination directe (quarts de finale, demi-finales et finale). La finale se jouera, samedi à partir de 17h00 et sera précédée d'un match gala entre les vétérans de la sûreté nationale et l'équipe de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA). Le match d'ouverture a permis à l'USM El Harrach d'assurer sa place en demi-finale, en battant le CR Belouizdad (2-1), tout comme l'USM Alger qui a éliminé le MC Alger aux TAB, temps réglementaire (4-4). La première demi-finale opposera l'USM El Harrach à l'USM Alger. «Cette activité est inscrite dans le programme de notre association. Elle est organisée sous l'égide du ministre de la Jeunesse et des Sports et du Directeur général de la Sûreté nationale. Elle nous donne l'occasion de se remémorer les manifestations du 11-Décembre 1960», a indiqué Bourenane. Au cours de la cérémonie de remise des distinctions aux vainqueurs, l'Association Nedjma honorera le défunt Saïd Hamlet, un des fondateurs du club «El Chiheb Erriadi» d'El Harrach, décédé, il y a quelques jours à l'âge de 84 ans, selon la même source.

Collège technique national de la FALA

Présentation des activités de l'année 2016

La Fédération algérienne des luttes associées (FALA), a organisé, jeudi son collège technique national au Centre de regroupement des équipes nationales de Souidania (Alger), avec la présentation du bilan technique de l'année 2016 et l'exposition des différents volets liés à l'organisation des prochaines compétitions. Cette réunion tenue sous la conduite du président de la FALA, Rabah Chebah, a vu la participation du Directeur des équipes nationales (DEN), Idriss Haouès, le directeur technique nationale (DTN), Arezki Aït Hocine et des membres du bureau fédéral. L'occasion a été donnée aux intervenants pour la présentation du bilan technique de l'année 2016, le plan d'action de la saison 2017, l'organisation des compétitions nationales, le règlement de la commission d'arbitrage et le pôle de développement des ligues. Concernant le volet du programme des équipes nationales, le président de la FALA, Rabah Chebah, a mis en exergue la réalisation de l'ensemble des opérations programmées par son instance. Il a fait un bref exposé sur les résultats obtenus par les équipes nationales masculine et féminine, notamment la médaille de bronze de Sid Azara Bachir lors des championnats du monde juniors organisés à Macon en France. L'évaluation du bilan des équipes nationales pour l'année 2016, la présentation du programme de la saison prochaine et le bilan d'action et perspectives pour l'année 2017 ont été à l'ordre du jour. La formation continue des juges arbitres, le règlement des compétitions et l'élaboration du programme des équipes nationales, ont été également abordés à l'occasion du collège technique national de la FALA.

Les meilleurs athlètes de la saison 2015-2016 honorés

Les lutteurs algériens, auteurs de meilleurs résultats lors des différentes compétitions nationales et internationales de la saison 2015-2016, ont été honorés jeudi au Centre de regroupement des équipes nationales à Souidania (Alger). "C'est un devoir pour nous d'encourager et aider nos athlètes et leurs encadrements techniques pour le travail qu'ils ont fait tout au long de cette saison pour arriver à obtenir ces résultats. C'est notre devoir aussi d'accompagner les lutteurs dans leurs parcours pour glaner plus de résultats.», a déclaré le président de la FALA, Rabah Chebah. Le premier responsable de l'instance fédérale a tenu à rassurer les lutteurs algériens quant à l'engagement de la FALA à garantir les moyens pour une meilleure préparation en vue des prochaines échéances internationales. Il a également profité de cette occasion pour saluer les membres du bureau fédéral et l'encadrement technique et administratif de la Fédération "qui se sont sacrifiés pendant une saison pour obtenir ces excellents résultats». Plusieurs lutteurs, entraîneurs et clubs affiliés aux différentes ligues de wilayas ont été récompensés par les responsables de la FALA pour leurs performances lors de cette saison.

Championnat arabe des clubs dames de volleyball (3e J)

Large victoire du GSP devant Di-Lassal de Jordanie (3-0)

Les volleyeuses algériennes du GS Pétroliers se sont largement imposées devant leurs homologues jordaniens de Di-Lassal sur le score de 3 sets à 0 (25-02, 25-06, 25-10), en match comptant pour la 3e journée du championnat arabe des clubs (dames), disputé jeudi au Caire. C'est la troisième victoire de rang des Pétrolières, après celles obtenues, face aux Libanaises d'Al-Matine (25-18, 25-15, 25-20), et les Marocaines de Difaâ Hassani El Jadida (25-14, 25-11, 25-16). Pour leur prochaine sortie, les Algériennes seront opposées à Al Bahreïni (Bahreïn), hier avant d'affronter le club organisateur Al Ahly, demain pour le compte de la dernière journée. La compétition, qui se déroule du 5 au 11 décembre en présence de six clubs seulement, se joue sous forme d'un mini-championnat. L'équipe qui récoltera le plus de points à la fin de l'épreuve sera sacrée championne.

Championnat d'Algérie du jeu de bâton

La 12e édition fin décembre à Adrar

La 12e édition du championnat d'Algérie du jeu de bâton («matrag«), se déroulera les 25 et 26 décembre à Adrar avec la participation de 150 joueurs représentant 20 clubs, ont annoncé jeudi les organisateurs. Quinze wilayas sont concernées par la compétition : Adrar, Mostaganem, Mascara, Relizane, Aïn Témouchent, Tiaret, Béchar, Oran, Médéa, Tipasa, Blida, El Oued, Laghouat, Tlemcen et Alger, selon la Fédération algérienne des sports traditionnels. Chaque wilaya sera représentée par 10 participants, 5 messieurs et 5 dames, précise-t-on de même source. Les petites catégories seront également concernées par la compétition qui sera encadrée par 20 arbitres. Selon le programme de la compétition, la première journée (25 décembre) sera consacrée aux éliminatoires, alors que les finales se dérouleront le lendemain.

Meilleur cycliste africain 2016

Les Algériens Barbari, Lagab et Mansouri nominés

Vingt cyclistes africains dont les Algériens Adil Barbari, Azzedine Lagab et Abderrahmane Mansouri, ont été nominés pour le trophée du meilleur cycliste africain de l'année 2016, ont annoncé jeudi les responsables de la course «Tropicale Amissa-Bongo«, organisateurs de l'évènement.
Ce trophée créé en 2012 a pour but de récompenser le coureur qui, par ses résultats sur le continent, a contribué à faire rayonner et à faire connaître le cyclisme africain. Un jury présidé par Bernard Hinault, quintuple vainqueur du Tour de France et composé de directeurs sportifs, d'entraîneurs, de dirigeants et de journalistes africains et européens, devra voter pour le successeur de Natnael Berhane (2012), Louis Meintjes (2013), Mekseb Debesay (2014) et Daniel Teklehaimanot (2015). Les résultats seront proclamés le 21 décembre.

Mondiaux-2016 de natation (petit bassin - 3e J) :

Sahnoun éliminé dès les séries du 50 m nage libre

Le nageur algérien, Oussama Sahnoun, a été éliminé dès les séries de qualification du 50 m nage libre des championnats du monde 2016 en petit bassin (25 m), disputées jeudi à Windsor (Canada). Sahnoun avec un chrono de 21.89 a terminé à la 28e place des séries sur 137 participants. Le nageur algérien avait été éliminé des séries du 100 m nage libre, mercredi, en réalisant le 37e temps (53.23) sur 87 nageurs inscrits. L'Algérie prend part à ces 13e Mondiaux en petit bassin (6-11 décembre), avec six nageurs : Oussama Sahnoune, Souad Nafissa Cherouati, Hadj Abderrahmane Sara, Rania Nefsi, Amel Melih, et Taleb Bendiab Hannah Miryam.
Un millier de nageurs (hommes et dames) de 176 pays prennent part à la compétition.

Ligue 2 Mobilis (13e j)

Mission difficile pour le trio de tête

Le trio de tête de la Ligue 2 Mobilis de football aura du pain sur la planche aujourd'hui, lors de la 13e journée de championnat, notamment la JSM Béjaïa (2e) qui sera en danger chez le MC El-Eulma, lequel a un besoin urgent de points à quelques encablures de la fin de la phase aller. Le duel Paradou AC (1er) - CA Bordj Bou Arréridj (4e) sera le plus attendu et devrait tenir toutes ses promesses car mettant aux prises des clubs ambitieux qui restent sur d'importantes victoires, respectivement (2-0) chez l'ASO Chlef et (1-0) contre le MCEE. Autres affiches du week-end en L2, les rencontres MCEE-JSMB et USM Blida - ASO Chlef, soit entre anciens pensionnaires de l'élite. Ces matchs à grands enjeux devraient donner lieu à de chaudes empoignades, sachant que certains clubs ont des objectifs diamétralement opposés, car si le MCEE (14e) espère se sortir de la zone de relégation, la JSMB, l'USMB (2e), le CABBA et l'ASO (5e) visent tout bonnement l'accession en Ligue 1. Le club eulmi, qui accuse déjà six points de retard sur le premier non-relégable, l'AS Khroub, est dans l'obligation de réagir dès cette 13e journée, pour éviter d'être prématurément condamné au purgatoire. Ses concurrents directs pour le maintien, le GC Mascara (14e) et le RC Arbaâ (16e), sont dans la même situation et n'ont plus droit à l'erreur. Ils auront, eux aussi, la chance de jouer à domicile, respectivement contre l'Amel Bou Saâda (8e) et l'ASK (12e). Les autres rencontres, CRB Aïn Fekroun - JSM Skikda, MC Saïda - WA Boufarik et US Biskra - ASM Oran auront leur importance surtout pour le maintien et vaudront donc le détour. Tous les matchs de cette 13e journée sont prévus en présence du public, sauf au stade Messaoud-Zougar d'El-Eulma, en raison du huis clos qui pèse sur le club local.

Ligue 1 Mobilis - O Médéa

Hamia à l'essai dans un club turc du 1er au 15 janvier

L'actuel meilleur buteur du championnat de Ligue 1 Mobilis de football Mohamed Amine Hamia (Olympique Médéa) effectuera des essais dans un club turc du 1er au 15 janvier prochain, a annoncé ce vendredi son entraîneur Ahmed Slimani.

«Après concertation avec la direction, nous avons décidé de mettre Hamia sur la marché des transferts. Il devra effectuer des essais dans un club turc du 1er au 15 janvier, il y'a également une formation marocaine qui est intéressée", a indiqué Slimani à la radio nationale. Avec six buts dans son escarcelle, Hamia (27 ans) occupe la tête du classement des buteurs de la Ligue 1, devançant d'un but une pléiade de joueurs qui le talonnent de près. Le président de l'O. Médéa Mahfoud Boukelkal a indiqué qu'il ne s'opposait pas à un éventuel transfert de son buteur. «La presse a évoqué ces derniers temps un éventuel transfert de Hamia à la JS Kabylie ou au MC Alger, mais nous n'avons reçu aucune offre officielle. C'est un joueur qui est en train d'accomplir son devoir comme il se doit. Je ne suis pas contre l'idée de le céder cet hiver, dans le cas contraire, il continuera la saison à Médéa». Pour sa première saison parmi l'élite, la formation du Titteri a déjoué tous les pronostics en occupant la 4e place au classement de la Ligue 1 avec 23 points, à la veille de la réception du leader le MC Alger (26 pts).

MO Béjaïa

Bouzidi sitôt arrivé, sitôt parti

L'entraîneur Youcef Bouzidi a quitté les commandes techniques du MO Béjaïa moins de deux semaines après son arrivée au club de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris auprès de la formation de la ville de la Soummam.

Bouzidi, a refusé la veille de signer son contrat, justifiant que les «conditions ne sont pas réunies pour réaliser un bon travail». L'ex-coach du NA Hussein-Dey), avait déclaré mardi à l'issue du match en retard face au MC Alger (défaite 1-0), qu'il a hérité d'une «situation très délicate», n'écartant pas l'éventualité de jeter l'éponge. Le MOB, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), traverse une conjoncture difficile, comme l'atteste la 16e et dernière place au classement de la Ligue 1, même s'il compte encore deux matchs en moins. Les joueurs avaient menacé de boycotter la rencontre face au MCA pour réclamer la régularisation de leur situation financière. «La répartition de la prime de la Coupe de la CAF ne s'est pas faite d'une manière juste, ce qui a créé la zizanie entre les joueurs, sans parler de plusieurs salaires impayés. Il devient impossible de travailler sereinement dans des conditions pareilles», avait expliqué Bouzidi à l'issue du match de mardi. Le MOB, qui a purgé deux matchs à huis clos loin de ses bases, devra encore en purger deux autres, mais cette fois-ci à Béjaïa, à commencer par celui de samedi face à la JS Saoura pour le compte de la 14e journée.

ES Sétif

Amrani toujours indécis sur son avenir

L'entraîneur de l'ES Sétif Abdelkader Amrani s'est dit hier «indécis» sur son avenir avec l'Entente, à deux matchs de la fin de la phase aller de la compétition. «Je n'ai pris encore aucune décision concernant mon avenir avec l'ESS. Au cours de ma dernière réunion avec le président Hassan Hammar je lui ai signifié clairement que ma mission prendrait fin à la fin de la fin aller, mais rien encore décidé», a affirmé Amrani sur les ondes de la Radio nationale. Amrani avait émis le vœu de quitter son poste avant de se rétracter suite à une réunion avec son président. «La vie d'un entraîneur est faite ainsi, vous ne pouvez pas faire l'unanimité autour de vous». Et d'ajouter : «Si nous parvenons à gagner les deux derniers matchs de la phase aller (face à l'USM Alger et le DRB Tadjenanet), il y a de fortes chances que je reste, mais nous n'en sommes pas encore là». Amrani avait atterri à l'ESS durant l'intersaison en remplacement du Suisse Alain Geiger, après deux passages à la tête de la barre technique du MO Béjaïa.

JS Kabylie

Lakhdar Adjali renforce le staff

Lakhdar Adaji a été engagé par la JS Kabylie pour renforcer le staff technique des Canaris, dirigé par Sofiane Hidoussi. L'ancien adjoint de Nacer Sandjak au MO Béjaïa épaulera le Tunisien pour tenter de redresser la situation de la JSK. Actuel 14e et premier relégable, la JSK n'a gagné que deux fois cette saison (le second pire bilan de Ligue 1 après le MOB) et se retrouve dans la zone de relégation.
Après avoir donné son accord de principe au président des Canaris Mohand Chérif Hannachi, Adjali, motivé par la perspective de disputer la Coupe d'Afrique avec le club et qui a dirigé le MOB en intérimaire après le départ de Sandjak, s'est entretenu avec Hidoussi et s'est assuré un rôle important dans le staff du Tunisien qu'il assistera en tant qu'adjoint. La JSK se déplacera demain à Sidi Bel-Abbès dans le cadre de la 14e journée de Ligue 1.

MC Alger

Chita autorisé à reprendre l'entraînement collectif, huit mois après sa blessure

L'international olympique, Oussama Chita, a indiqué jeudi qu'il avait été autorisé par son médecin à réintégrer l'entraînement collectif du MC Alger après près de huit mois de sa blessure à un genou qui l'avait contraint à passer sur le billard. «Dieu merci, mon médecin m'a autorisé à reprendre l'entraînement collectif avec l'équipe, et ce, après plusieurs semaines de travail individuel. Je tâcherai de revenir en force sur les terrains dès que je serai en possession de tous mes moyens», a déclaré Chita lors de la zone mixte organisée par la direction de son club de Ligue 1 algérienne de football en marge de la séance d'entraînement déroulée à Aïn Bénian (Alger). Le milieu de terrain de 20 ans avait contracté sa blessure en avril passé pendant le match de championnat sur le terrain du DRB Tadjenanet, ce qui l'a privé notamment de jeux Olympiques en août 2016, alors qu'il était un titulaire à part entière dans l'effectif de la sélection nationale des moins de 23 ans. Chita devrait être opérationnel en janvier prochain, soit à l'entame de la phase retour du championnat où son équipe vient de prendre les commandes du classement grâce à sa victoire face au MO Béjaïa (1-0), mardi passé à Sétif en match comptant pour la mise à jour de la 8e journée. Evoquant justement cette phase florissante que traverse le MCA cette saison, Chita a estimé que la première place qu'occupent ses camarades avant deux journées de la fin de la phase aller était le «fruit d'un travail énorme» effectué par toutes les composantes de l'équipe, tout en souhaitant «poursuivre sur cette lancée».

Ligue des champions

Slimani, Mahrez, Ghoulam et Brahimi présents en 8es de finale

Quatre internationaux algériens des six engagés avec leurs clubs respectifs dans la phase de poules de la Ligue des champions d'Europe de football, clôturée mercredi soir, seront présents en huitièmes de finale de la plus prestigieuse compétition des clubs.

Il s'agit d'Islam Slimani et Ryad Mahrez (Leicester City, Angleterre), Faouzi Ghoulam (Naples, Italie) et Yacine Brahimi (FC Porto, Portugal). Slimani et Mahrez, dont l'équipe avait assuré précocement sa qualification pour sa première participation européenne, ont été ménagés du déplacement des Foxes à Porto. En leur absence, leurs coéquipiers ont essuyé une cinglante défaite (5-0) face aux Dragons, avec un but à «la Madjer» de Brahimi qui signait pour l'occasion sa première titularisation dans l'épreuve cette saison. Ghoulam et Naples, eux, ont terminé premiers de leur poule. Pour sa part, Rachid Ghezzal et son club français, Lyon, sont reversés en seizièmes de finale de l'Europa League, après s'être contentés d'un nul vierge 0-0 à domicile face à Séville (Espagne), terminant à la 3e place de leur groupe. En revanche, Hilal Soudani et son club croate, le Dinamo Zagreb, ont quitté par la petite porte l'épreuve en concédant six défaites pour autant de matchs. Le tirage au sort des huitièmes de finale aura lieu le 12 décembre à Nyon (Suisse).

Deux équipes du même groupe ou du même pays ne peuvent pas se rencontrer.

FC Porto

Le but de Brahimi retenu pour le sondage UEFA du meilleur but de la 6e journée

L'Union européenne de football (UEFA) a retenu le but de l'attaquant algérien du FC Porto, Yacine Brahimi pour le sondage du meilleur but de la 6e et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions qui a vu les Dragons l'emporter mercredi contre le champion d'Angleterre en titre, Leicester City (5-0). Outre sa beauté, dans la conception et la conclusion, «le but de Brahimi était plein de sens», selon le site de l'UEFA, car «inscrit par un Algérien, d'une talonnade, en Ligue des champions et sous les couleurs du FC Porto». Autant de caractéristiques qui rappellent le fameux but de l'ex-attaquant algérien du FC Porto, Rabah Madjer, en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de 1987 contre le Bayern Munich, et dont la talonnade porte depuis le nom. «J'ai bénéficié d'une superbe passe de mon coéquipier, Maxi, et je n'avais plus qu'à tenter le geste et ça a marché», a expliqué Brahimi après la fin de la rencontre. «Mon but, et cette large victoire contre la meilleure équipe d'Angleterre, vont sûrement me redonner confiance pour la suite», a poursuivi l'international algérien. «Brahimi a réalisé un bon match», affirmait pour sa part l'entraîneur Nuno Esperito Santo. «Il a beaucoup fait pour l'équipe, mais c'est le collectif qui est vital pour nous», a-t-il ajouté.

O. Lyon

Eric carrière considère Ghezzal «intéressant» pour Marseille

L'ex-meneur de jeu international français du FC Nantes, Eric Carrière, aujourd'hui commentateur-télé, a estimé que l'attaquant algérien de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezzal «serait une recrue intéressante pour l'Olympique de Marseille» lors du prochain mercato hivernal. «En football, il est utile d'avoir de bons joueurs de côté, qui soient capables de bien choisir entre le côté collectif et le côté individuel. Par exemple, à Lyon, je trouve que Ghezzal est très intéressant là-dessus. Quand il joue sur le côté, dans un 4-3-3, il sait quand il doit rentrer et il sait quand il doit donner pour un joueur qui dédouble», a analysé l'ancien N°10 des Canaris dans une interview au média Football Club de Marseille. Du côté de l'OM, les fans phocéens attendent avec impatience l'ouverture du mercato hivernal, car depuis l'arrivée de l'Américain Frank Mc Court aux commandes, de nombreuses recrues sont annoncées pour les prochaines semaines. L'effectif du coach Rudi Garcia présente en effet quelques manques, et ces vides devraient être comblés dès cet hiver, avec l'espoir de redonner un peu de mordant au club phocéen.

Arsenal entre dans la danse

En fin de contrat à l'issue de la saison, l'international algérien ne manque pas de courtisans. Le PSG et l'Atlético Madrid sont intéressés par l'attaquant lyonnais depuis cet été. Si l'Atlético a fait une offre à la hauteur des attentes de Rachid Ghezzal et qui aurait été formulée par les Colchoneros -, rien n'est joué à l'heure actuelle. D'autant plus qu'une prolongation avec l'OL n'est toujours pas à exclure même si les négociations n'avancent pas. Selon Goal, Arsenal étudierait le dossier Rachid Ghezzal. Le recruteur d'Arsène Wenger, Gilles Grimandi, serait en contact régulier avec l'entourage du joueur, qu'il superviserait depuis plusieurs mois. Les Gunners n'attendraient qu'une chose, le mois de janvier. Passé cette date, ils pourront négocier un éventuel contrat avec Rachid Ghezzal, sans passer par la case OL.

Everton de retour à la charge

Le même média affirme qu'Everton devrait revenir à la charge. Les Anglais avaient prévenu l'entourage du joueur de 24 ans que l'offre faite cet été, qui prévoyait un « contrat

assorti d'un salaire de 400 000€ », serait toujours d'actualité cet hiver. Ce n'est pas tout, puisque les Toffees seraient disposés à lui verser une prime à la signature de 10M€. De quoi convaincre le milieu offensif de l'Olympique Lyonnais ? Pas sûr, puisque ce dernier chercherait des «options plus reluisantes». En effet, l'international algérien dans un entretien accordé à *L'Équipe* a affirmé son envie de prolonger avec l'OL : «Cela n'a pas changé (sa priorité de prolonger à l'OL, ndlr) ! Bien sûr, il y a d'autres clubs qui s'intéressent à moi et qui ont engagé des discussions. Mais ma priorité est toujours de prolonger. Aujourd'hui, je n'ai aucun accord avec un autre club et je suis toujours à l'OL. J'ai toujours été honnête et franc. Cela n'a pas lieu de changer ».

Schalke 04

Bentaleb ménagé face à Salzbourg

L'international algérien, Nabil Bentaleb, a été laissé au repos par son entraîneur à Schalke 04 (Div. 1, Allemagne) à l'occasion du déplacement en Autriche pour y affronter le Red Bull Salzbourg (Div. 1, Autriche), jeudi soir dans le cadre de la 6e et dernière journée de la phase de poules de l'Europa League de football. Le nom du milieu de terrain de 22 ans ne figure pas dans la liste des 18 joueurs concernés par cette rencontre et publiée sur le site officiel du club. Le coach de Schalke 04, Markus Weinzierl, a préféré pour la circonstance ménager Bentaleb et quelques autres joueurs clés de son effectif en vue du prochain match de championnat face au Bayer Leverkusen. Le club allemand, où évolue Bentaleb depuis l'été dernier à titre de prêt de Tottenham (Premier League anglaise), a déjà assuré sa qualification aux 16 de finale de la compétition européenne. Il est leader de son groupe I avec 15 points, devançant de 8 unités le dauphin Krasnodar.

Al Sadd

Baghdad Bounedjah signe un triplé face à Al Rayyan

L'international algérien, Baghdad Bounedjah, a été le grand artisan de la large victoire d'Al Sadd, dans le clasico de la Qatar Stars League, face à Al Rayyan (5-0), ce mercredi. L'ancien Harrachi a ouvert le score sur penalty, juste avant la pause (43'). Il doublera la mise en début de seconde période sur un service de son compatriote Jugurtha Hamroun (48'). Six minutes plus l'ex-stratège du Barça, Xavi, aggrava la marque sur un superbe coup franc (54'). Hamroun inscrira le quatrième but des Noir et Blanc d'une jolie balle piquée, (66'). L'ex-attaquant du Steaua Bucarest signe au passage son quatrième but en championnat. Bounedjah clôturera le festival offensif des hommes de Jesualdo Ferreira, en inscrivant le cinquième but d'une très belle frappe en pleine lucarne (72'). Ce triple permet à l'international algérien de prendre la tête du classement des buteurs avec 13 réalisations.

Nuit du Football Africain

Belloumi honoré le 22 décembre à Abidjan

L'ancienne star du football algérien dans les années 1980, Lakhdar Belloumi, sera honorée le 22 décembre prochain à Abidjan à l'occasion de la 4e édition de la Nuit du Football Africain, rapporte la presse locale. Initiée en 2013, la Nuit du Football Africain est un évènement qui récompense les acteurs du football du continent, mais aussi de l'étranger. Pour cette 4e édition, plusieurs joueurs devraient être primés selon le comité d'organisation. Outre l'ancien maître à jouer de l'équipe d'Algérie de football, d'autres joueurs seront récompensés, entre autres Abdoulaye Traoré (Côte d'Ivoire), Abedi Pelé (Ghana), Samuel Kuffour (Ghana), Augustin Okocha (Nigeria), El Hadji Diouf (Sénégal), Frédéric Kanouté (Mali), Seydou Keita (Mali), Mustapha Hadji (Maroc), Bernard Lama (France) et Jean-Pierre Papin (France). Un hommage sera également rendu au Nigérian Stephen Keshi et à l'Ivoirien Laurent Pokou, décédés cette année, selon le comité d'organisation.

CAN-2017

La Mauritanie sans quelques professionnels face à l'Algérie

La sélection mauritanienne de football sera privée de certains de ses joueurs professionnels évoluant à l'étranger lors de son match amical face à l'Algérie le 7 janvier prochain à Blida, a indiqué hier son entraîneur français Martinez. Le sélectionneur de Mauritanie a fait savoir que certains clubs étrangers ont refusé de libérer leurs joueurs pour prendre part à cette rencontre entrant dans le cadre des préparatifs des Verts pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) qui aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février prochains. Les deux équipes devraient également s'affronter dans un deuxième match amical le 10 janvier, probablement à Blida. La Mauritanie n'a pas validé son billet pour la prochaine CAN, mais son entraîneur s'est engagé à rectifier le tir lors des qualifications de l'édition de 2019 qui débuteront en mars prochain. Au cours de la CAN-2017, l'Algérie affrontera respectivement le Zimbabwe, la Tunisie et le Sénégal pour le compte du premier tour.

الرقم الأخضر
104

إتصلوا بنا على الرقم الأخضر

24H/7J

الرقم الأخضر 104

المديرية العامة للأمن الوطني
تطلق الخط الأخضر الخاص بمخطط الإنذار
في حالة إختطاف أو إختفاء الأطفال

15 48

/algeriepolice.dz www.algeriepolice.dz @algeriepolicedz